

# LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)	
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

## Saurons-nous donner "un coup de coeur?"

La campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises lance aujourd'hui même son troisième appel.

Son objectif est de \$367,621, soit \$17,000 de plus 21 mai.

La Fédération groupe sous son aile vingt-quatre oeuvres diverses dont on trouvera ailleurs l'énumération. La campagne de souscription doit durer jusqu'au 21 mai, soit en tout dix jours.

Il est à peine nécessaire d'indiquer l'utilité de la Fédération. Il ne s'agit plus de tenter une expérience, mais de profiter de l'expérience acquise. La Fédération jouit de l'approbation, de la sympathie et des encouragements des plus hautes personnalités ecclésiastiques et civiles. Deux lignes de la circulaire, si sobre et si claire, qu'on nous a remises, suffisent pour rallier tous les esprits droits à cette idée; les frais d'administration, en se fondant sur les chiffres du dernier exercice, absorbent moins de 7% du total souscrit, tandis que ceux de 26 collectes publiques autorisées dans les rues de Montréal sont de trois fois autant, 21% en moyenne; et, enfin, les pertes subies par la Fédération, du fait des créances irrécouvrables, sont dérisoires, 1.53%.

Autre avantage, celui du contrôle: les institutions fédérées sont astreintes à une comptabilité rigoureuse, vérifiée par l'administration centrale. A une époque où les oeuvres naissent vite et meurent plus vite encore, le public est heureux de pouvoir donner à bon escient, de savoir que son argent sera employé intégralement pour les oeuvres qu'il se propose de soutenir.

Enfin, les oeuvres fédérées prennent l'engagement de ne pas faire de sollicitation individuelle au cours de l'année.

C'est en tenant compte de cet engagement scrupuleusement observé que le Canadien français doit établir son budget charitable; il a avec les oeuvres fédérées la certitude de n'être pas importuné de nouveau au cours de l'année, une fois la campagne finie, s'il remplit fidèlement ses obligations.

Ces appels collectifs sont faits périodiquement désormais par les groupes ethniques le plus nombreux de la ville de Montréal: Catholiques de langue française, Catholiques de langue anglaise, Anglo-protestants, Israélites. Et cela suscite une émulation heureuse, puisque c'est la souffrance et le malheur qui en recueillent les fruits.

La campagne de la Fédération met donc notre fierté nationale en jeu. C'est une raison de plus pour que nous ne négligions pas, quelle que soit notre situation de fortune, de faire notre part et toute notre part.

Puisque l'objectif visé dépasse légèrement celui de l'an dernier, il faut pour l'atteindre que chacun majoré le montant donné alors.

Il y aurait des choses émouvantes à dire de toutes les oeuvres, qui sont éminemment méritoires, puisque sans cela elles ne seraient pas admises dans la Fédération. Nous prenons la liberté de signaler spécialement la Saint-Vincent de Paul, la principale de toutes les oeuvres, celle d'où est sortie, du reste, la deuxième en importance: l'Assistance ma-

ternelle. Si l'objectif de la campagne est atteint, la S. V. D. P. recevra la somme de \$150,000.

Quand s'avéra la nécessité d'établir l'assistance directe aux chômeurs, il n'existait pas d'organisme municipal pour y pourvoir. On s'adressa à la Saint-Vincent de Paul. Cette initiative l'inquiétait, puisqu'elle n'était pas dans l'esprit de sa fondation et que, par ailleurs, ses cadres étaient insuffisants pour y pourvoir. On lui demandait de servir, elle refoula sa répugnance et s'engagea dans une aventure qui lui valut déboires, injustices et ingratitude. Mais aujourd'hui on proclame en plein conseil municipal que l'administration des deniers publics par la grande fondation d'Ozanam a été probe et efficace, a coûté meilleur marché que celle de toutes les organisations similaires et que la ville reste la débitrice de la grande société charitable pour des sommes importantes.

La Saint-Vincent de Paul maintient, en outre, bien haut, depuis le début de la crise, le flambeau de la charité chrétienne.

La Commission du chômage est sans doute bien gérée, puisqu'elle est précisément aux mains du président actif de la dernière campagne de la Fédération, M. le général Panet; mais elle se heurte aux obstacles inhérents aux organisations officielles. Elle doit fonctionner avec la régularité d'un mécanisme d'horlogerie, adopter des règles générales et n'en pas déroger, sous peine de paralyser tous ses rouages. Seule la Saint-Vincent de Paul peut continuer et continuer de se pencher de près sur les misères farouches, les plus dignes de sympathies; seule, elle continue de rechercher le pauvre honteux, de l'arracher souvent au désespoir et à la mort. Mais qu'on ne pense pas qu'elle secourt tous les maux! Elle le voudrait; elle le pourrait aussi si le succès de la souscription lui mettait en mains deux ou trois fois la somme qui lui est attribuée.

L'exercice complet du devoir de la charité exige le contact personnel avec le pauvre. C'est en effet trop peu que de donner de son or; il faut donner de son coeur, offrir au déchu le baume de la sympathie, qui vaut plus que toutes les largesses matérielles. Nous ne pouvons plus, hélas! accomplir ce devoir. Les besoins sont trop grands et nous nous exposons, à une époque où la supercherie et la fraude ont pris une telle envergure, à trop de déconvenues. La Saint-Vincent de Paul est notre aumônier. Comme elle ne s'adresse plus jamais directement à nous depuis qu'elle a joint les rangs de la Fédération, faisons-lui par l'entremise de celle-ci parvenir des dons à proportion des services qu'elle nous rend.

Attendra-t-on l'objectif voulu? Nous le croyons sincèrement. La fierté nationale, en dépit des apôtres de pessimisme, est plus avisée que jamais. Sur bien des terrains, l'économique, le financier, le commercial, l'industriel, nous avons reculé.

Il faudra des années pour reconquérir les positions perdues. Mais, sur le terrain de la charité, il ne faut ni des années, ni des mois, ni des jours; il suffit, comme on dit, d'un coup de coeur pour reprendre notre rang, qui doit être le premier. Ce coup de coeur, nous saurons le donner; nous le donnerons tout de suite.

Louis DUPIRE

science, recommander aux catholiques le Dictionnaire encyclopédique Quillet. Nous ne pouvons, au contraire, que le déconseiller à ceux qui nous honorent de leur confiance et écoutent nos avis.

### Un peu en retard

Une dépêche de l'Agence Havas annonce la publication très prochaine d'un livre de R. P. Odoric-M. Jouve, O.F.M., sur les Franciscains du Canada et leur action dans la région trifluvienne. Pour une fois, Havas est un peu en retard. Voici plusieurs semaines déjà, que nous avons publié sur ce livre un article fort intéressant du R. P. Dominique, O.F.M., qui sera tout prochainement suivi d'une nouvelle recension du R. P. Hugolin Lemaire, l'éminent directeur de l'Institut bibliographique de l'Ordre des Frères Mineurs, à Quaracchi.

### Là aussi

L'assemblée législative de l'Etat libre d'Irlande, le Dail, se compose actuellement de cent cinquante-trois représentants. Mais là aussi — comme hier en Ontario, — on a éprouvé le besoin de diminuer le nombre des députés. Une loi vient d'être adoptée qui le réduit à cent trente-huit.

A quand le tour de la province de Québec?

O. H.

### Bribes de grammaire

## "Discours aux nuages"

Un lecteur me confie ses angoisses au sujet du ne dit explétif. Voilà un petit mot qui aura torturé bien des consciences. Des ses premiers efforts pour se débarrasser du latin, le français a eu fort à faire avec la satanée particule. Car elle est héréditaire et rappelle le ne ou le quin de la langue mère: *Timeo ne veniat, je crains qu'il ne vienne; Non hinc proficiscar quin te viderim, je ne partirai pas d'ici que je ne vous aie vu (à moins que je ne vous aie vu)*. C'est le ne modal qui marque l'averion, le doute, l'intention, etc.

On l'emploie, disent les grammairiens, après les verbes: *craindre, avoir peur, trembler, redouter, appréhender, empêcher, éviter, prendre garde*, etc., quand la principale est affirmative ou interrogative, parce qu'alors la phrase exprime justement un doute, une aversion, ou quelque autre sentiment.

Au contraire, le ne disparaît quand la principale est négative: *Je ne crains pas qu'il vienne*, car dans ce cas il n'y a plus de doute et la principale accapare l'idée négative. Il en est ainsi avec les verbes négatifs: *nier, contester, débattre, désespérer*.

Dans les phrases où il s'introduit, le ne semble bien retenir une vague idée de négation, puisque tous les verbes qui l'exigent annoncent des choses que ne veut pas celui qui parle (le locuteur, comme s'expriment Damourrette et Pichon): *Je crains qu'il ne vienne*, c'est-à-dire: *Je désire qu'il ne vienne pas*.

J'expliquerais ainsi l'apparente contradiction qui supprime le ne dans la phrase *Je doute qu'il vienne*, dont le sens est généralement: *Je désire qu'il vienne, mais je n'en suis pas sûr*. D'autre part, on dit souvent: *Je ne doute pas qu'il ne vienne*, et M. Brunot voit encore là une contradiction. A la réflexion, l'étonnement de M. Brunot m'étonne. Sondes votre conscience (votre conscience linguistique, s'entend). Quand vous dites: *Je doute qu'il vienne*, avouez qu'il vous arrive de vouloir dire: *Je ne crois pas qu'il vienne*; tandis que votre phrase: *Je ne doute pas qu'il ne vienne* (où le ne d'ailleurs n'est pas obligatoire) signifie presque toujours: *Viendra-t-il? J'en doute, ou encore: Je doute qu'il vienne*. Le sens s'est complètement retourné. O mystères de la sémantique!

Avant que vous ne me traitiez d'hurluberlu, je vous donne un exemple bien accessible d'un semblable retournement: celui de *sans doute*. L'analyse formelle la moins approfondie reconnaît à cette expression le sens absolu de *sûrement*, puisque le doute est nié par sans. Or, la réalité est souvent tout autre, vous le savez bien. *Il viendra sans doute* signifie presque toujours *il viendra probablement*, *il viendra peut-être*; donc sans doute peut marquer le doute... Voilà justement un cas où l'intonation, que Ch. Bally classe à juste titre parmi les moyens d'expression, joue un rôle sémantique.

On met encore ne avec les comparatifs d'inégalité: *Je suis moins riche que je n'étais*; *Je suis moins principal que je n'étais*, mais seulement quand la subordonnée a le sens négatif: *Je ne le connais pas plus que vous ne le connaissez*; *Je suis plus principale interrogative, s'il s'agit d'une interrogation oratoire: N'ai-je pas fait plus que je ne devais?* S'il s'agit d'une interrogation réelle, on écrit selon le sens: *La révolution sera-t-elle plus finie dans cent ans qu'elle ne l'est aujourd'hui?* (elle ne l'est pas); *Dans cent ans l'homme sera-t-il moins malheureux qu'il n'est aujourd'hui?* (il l'est).

Dans tous les cas où on le met, ne s'explique après le comparatif par l'intention d'opposer deux idées: *Pierre est plus grand que n'est Paul*, c'est-à-dire: *Pierre est*

## MM. Duplessis et Taschereau s'affrontent dans un vif débat sur l'industrie papetière. M. Guertin déclenche une attaque d'une extrême violence contre M. Duplessis

(Voir page 3)

## MALTE

### Le "Grand Dérangement" maltais

Nous avons publié, samedi de la semaine dernière, une intéressante communication sur l'île de Malte. Depuis assez longtemps déjà, nous avions dans nos cartons une étude d'ensemble sur les derniers événements maltais, due à la plume d'un religieux, Maltais de vieille roche. Nous avons dû, à cause de son étendue et de l'engorgement de la matière politique, en ajourner la publication; mais nous la commençons aujourd'hui pour la terminer lundi. Le texte des langues de Malte et des conséquences probables de la crise actuelle. (Les sous-titres sont de nous).

A la distance de deux siècles, nous en revoyons, depuis le "Grand Dérangement" — atrocité qui a plongé dans la misère le bon et loyal peuple acadien — voici qu'au centre de la Méditerranée s'accroît, en l'an de grâce mil neuf cent trente-quatre, un épisode non moins cruel et barbare.

Je veux parler du décret qui a arraché aux Maltais leur langue de culture et de civilisation, l'italien; qui les a rejetés par là hors de l'Europe civilisée et les assimile aux peuplades de l'Afrique.

Quel secret motif a poussé le Colonial Office à nous repousser ainsi dans l'ignorance et la barbarie? Il est difficile de le dire.

Un intérêt sordide, plus que la crainte d'une déloyauté inexistante, avait déterminé Lawrence et ses complices à expulser les Acadiens de leur propre pays et la haine seule explique cette dispersion de tout un peuple, aux quatre vents.

Des motifs aussi inavouables, à savoir: un intérêt qu'escompte l'impérialisme, et la haine du nom catholique sont les causes de nos malheurs.

Désormais le nom de sir Philip Cunliffe-Lister, l'actuel secrétaire d'Etat des colonies, sera aussi exécrable dans les annales de Malte, que celui de Lawrence dans les fastes lugubres de 1755, au pays

d'Évangéline. Dans les deux cas, même perfidie, même ruse, même noirceur.

### 1.—Faits, discours, décrets impériaux, motifs

Depuis le 2 novembre 1933, jusqu'à ce jour, les événements se précipitent avec une célérité et une intrépidité dignes d'une meilleure cause.

Le gouvernement de Sa Majesté, après nous avoir concédé, en 1921, une Constitution qui nous élevait au Status d'un Dominion, du moins pour ce qui concerne la régie interne du pays, après avoir félicité chaudement les ministres nationalistes de leur habileté à surmonter, dans le cours des six premières années, les difficultés inhérentes à la première expérience d'un gouvernement autonome, tout d'un coup, fait volte-face, et se prévalant de l'arrivée au pouvoir, en août 1927, du comte Strickland (aujourd'hui lord, en récompense de son ferme appui) adopte une politique toute d'oppression et d'injustice.

La première suspension de notre Constitution eut lieu en juin 1930, à l'occasion d'un Mandement de nos Evêques condamnant la politique anticléricale et antinationale de Strickland. On disait alors que le clergé exerçait une influence indue sur notre corps électoral et qu'il était urgent de suspendre les élections en cours et la Constitution elle-même.

Cette difficulté surmontée en 1932, par la rétractation, du moins extérieure, de Strickland, la Constitution fut rétablie, non sans avoir été préalablement mutilée et déformée au gré de ce dernier. Et les élections qui suivirent, en juin de la même année, remettaient les nationalistes au pouvoir, avec une majorité on ne peut plus écrasante. Ils avaient obtenu, les deux tiers des sièges, résultat pratiquement impossible avec le système de la proportionnelle en vigueur. Ils au-

lais dire la brave, l'honnête syntaxe du grand siècle, que je le qualifie lourd, mais parce que le pastiche est un peu chargé... Soit dit sans préjudice de l'admiration que mon consultant professe à l'égard du fameux critique. Car je ne voudrais pour rien au monde blesser les sentiments de ce lecteur à qui je dois des remerciements. Je les lui adresse à l'instant et le prie de les partager avec les lecteurs et les lectrices qui ont bien voulu m'écrire et à qui il m'est impossible de répondre personnellement.

Jean-Marie LAURENCE

## Carnet d'un grincheux

Si M. Flandin apprend par hasard que tous les Canadiens ne sont pas contents des décorations de lundi dernier, il se croira encore de passage à Montréal.

Après les Français et les Allemands, voilà que les Anglais vont s'affubler de masques à gaz. Ainsi l'évocation d'une prochaine guerre donne-t-elle déjà aux civils d'Europe des masques étranges de bêtes aux abois.

"Hitler dévoilera sa politique étrangère le 16 mai" (les dépêches). Politique de paix, ou politique de fuhrer?

Le duc de Manchester atterrit en Angleterre, neuf mois de prison pour fautes représentatives. S'il était à Montréal, on croirait qu'il s'est fait passer, ayant quelque argent en poche, pour un chômeur, afin de recevoir des secours municipaux.

Qu'est-ce que le roi George V, grand collectionneur, a le plus goûté: les souhaits de 25e anniversaire de la République de Saint-Marin, ou la belle collection de timbres-poste de ce pays qui accompagnait ces vœux? On a beau être roi, cela ne fait pas oublier un bel album.

"Il was magnificent" a dit M. Bennett, s'embarquant hier pour le Canada. D'aucuns voudraient bien qu'il eût la même expression, le soir de la prochaine élection générale.

Le Grincheux

### LUNDI:

## Une nouvelle lettre de M. Ebray

### LE VERDICT DE GENEVE SUR LE REARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Nous publierons lundi une nouvelle lettre de notre correspondant d'Europe, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France: "Le verdict de Genève sur le réarmement de l'Allemagne — Le précédent russe de 1870 — Le front anglo-franco-italien à Genève — Le mémorandum français et la résolution de la Triple-Entente — Condamnation "morale", mais platonique et sans effet — L'Allemagne réarme sur mer".

raient eu la totalité des sièges avec le système électoral en vigueur en Angleterre.

### Les partis politiques

Il sera bon d'ouvrir ici une parenthèse pour avertir le lecteur que ce système de la proportionnelle (dont l'Angleterre n'a point voulu pour elle-même) nous avait été imposé à l'effet précisément de donner une chance aux partis adverses de gagner des sièges et éventuellement de les hisser au pouvoir.

Ces partis, qu'on voulait ainsi favoriser, étaient d'abord le parti impérialiste de Strickland, déguisé sous le nom de "Constitutionnaliste", parti qui à toujours existé à Malte, mais dans l'ombre, recruté surtout parmi les employés du gouvernement. Le Colonial Office comptait finalement que le peuple ne donnerait jamais le vote à ces gens, aussi longtemps que la nation s'aiguillait pour l'autonomie. L'autonomie enfin accordée en 1921, les impérialistes sortirent de leurs cachettes et brigèrent le vote du peuple en agitant le drapeau du loyalisme et en accusant les nationalistes de déloyauté.

L'autre parti en faveur est le parti du travail, créé de toutes pièces par la Constitution, afin de briser, de concert avec le parti Constitutionnaliste, le bloc nationaliste qui avait toujours tenu le peuple compact autour de ses revendications nationales: la Religion de Rome, la Langue de Dante, les Franchises constitutionnelles les plus amples. Fermons ici la parenthèse et reprenons le cours de notre récit.

Le résultat des élections de juin 1932, où les nationalistes sortirent victorieux, ne pouvait plaire à l'Angleterre, qui s'était mise décidément du côté de Strickland, et on cria de nouveau à l'influence indue du clergé.

Certes, l'antichléricalisme de Strickland avait éveillé le peuple, qui courut aux urnes en beaucoup plus grand nombre; mais la fidélité de ses partisans, trompés par les apparences, n'avait pas été ébranlée car leur chef avait fait ses excuses au Pape. Les nationalistes, d'ailleurs, se gardèrent bien, au cours de la campagne électorale, de soulever la question religieuse, car ils n'ignoraient pas ce que l'Angleterre en aurait fait. Leur cheval de bataille avait donc été la question de la langue, rendue plus aiguë par le fait que la Constitution, telle qu'amendée, supprimait l'enseignement de l'italien dans les cours élémentaires.

### Un véritable plébiscite

Les élections furent un vrai plébiscite en faveur de l'enseignement de l'italien. Et ce plébiscite fut de nouveau confirmé, quelques mois plus tard, quand le ministre de l'Éducation demanda à tous les pères de famille de se déclarer, pour ou contre, l'enseignement de l'italien tel qu'il se proposait de le faire donner aux enfants. Quatre-vingt-seize pour cent (96% des pères de famille se déclarèrent favorables à la nouvelle mesure. Deux pour cent (2%) s'y opposèrent, en raison de l'horaire jugé par eux incommode. Enfin, deux pour cent (2%) seulement se déclarèrent nettement hostiles à l'italien. L'Intelligence Department voulut en avoir le coeur net sur la manière dont cette enquête avait été conduite; et il fut reconnu qu'aucune pression n'avait été exercée par le ministre de l'Éducation.

Malgré ce plébiscite, Cunliffe-Lister refusa l'enseignement de l'italien, même en dehors des classes. Il estimait excessif de donner une troisième langue le crâne des enfants. Le Secrétaire des Colonies feint d'ignorer que les maltais n'avaient jamais été enseignés dans les écoles, si ce n'est tout au plus d'une façon très sommaire.

Toutes les avenues lui étant fermées, le ministre de l'Éducation entreprit l'enseignement à fond du maltais. Il s'efforça de faire ressortir de ce dernier dialecte toute la richesse du vocabulaire italien qu'il contient (les 80% des mots étant d'origine italienne), ainsi que la valeur de sa syntaxe, de semblable inspiration.

### La démission des ministres

Cunliffe-Lister, poussé par Strickland, entra dans une rage bleue, il y vit un stratagème pour éluder son décret prescrivant la langue italienne des écoles élémentaires; et là-dessus il lança un ul-

(Suite à la page 2)

### Billet du soir

#### Coeurs de mères

La fête des mamans est revenue. Fête du coeur née dans la lumière du mois consacré à Marie — modèle le plus parfait de toutes les mères du monde.

Il nous est bien permis, en ce jour de la fête des mamans, d'unir dans une même pensée et de bénir ensemble tous ces coeurs de mères.

Lucien DESBIENS

données, à des femmes sans-travail, à des filles-mères, à des petits idiots, à des vagabonds et vagabondes.

Qu'est-ce qui anime toutes ces femmes souvent héroïques, sinon le motif surnaturel? Aussi attendent-elles pas ici-bas la récompense à leur labeur et à leur dévouement.

Il nous est bien permis, en ce jour de la fête des mamans, d'unir dans une même pensée et de bénir ensemble tous ces coeurs de mères.

Lucien DESBIENS

## Bloc-notes

### Bel encouragement

Nous avons déjà noté qu'on se proposait de fonder à Rimouski une nouvelle société d'histoire régionale et que les promoteurs de l'oeuvre ont déjà publié dans les journaux locaux des articles fort intéressants. Les uns marquaient la richesse de la matière à exploiter, les autres illustraient cette richesse par des études particulières d'une réelle valeur.

Mgr l'Evêque de Rimouski, éducateur de carrière et curieux de tous les problèmes intellectuels, vient dans une circulaire à son clergé de donner aux promoteurs de la société nouvelle un bel encouragement.

Parlant de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, et indiquant les divers moyens d'aider cette entreprise, Mgr Courchesne écrit:

Je crois que le premier moyen de fortifier cette initiative serait d'adhérer ici à l'idée qui a été émise, d'une Société d'histoire régionale. J'y applaudis. Il y a longtemps que j'y pense, mais j'ai toujours préféré attendre que le projet fut conçu par ceux qui sont eux-mêmes plus au courant de la chronique de la région et qui peuvent en repérer les sources documentaires. C'est la première condition humaine de l'éducation du patriotisme. Il faut partir de la connaissance de notre passé et d'abord, de celui de notre petite patrie, la région.

Voilà qui devrait assurer la fondation et la rapide croissance de cette société d'histoire régionale.

L'heure approche où les régions qui ne possèdent pas une société d'histoire locale en éprouveront quelque gêne.

### Le "Dictionnaire Quillet"

On nous demande ce qu'il faut penser du Dictionnaire encyclopédique Quillet. Personnellement, nous n'avons pas examiné l'ouvrage, mais la Revue des Lectures du 15 avril nous apporte précisément sur cette encyclopédie un jugement détaillé, que nous nous empressons de transmettre à nos lecteurs:

Si nous considérons l'ouvrage en lui-même, nous devons constater, après l'avoir lu consciencieusement et rédigé une étude dont nous ne publions ici que les titres de chapitres, qu'il ne nous paraît pas recommandable.

1o Il manque de véritable objectivité. Même si cette objectivité était sincèrement recherchée et à peu près réalisée, le lecteur catholique ne pourrait pas s'en contenter.

Mais en fait, elle n'a pas été réalisée; par ignorance, et non par hostilité positive, les auteurs ont maintes fois induit leurs lecteurs en erreur, dans les questions, sinon religieuses, du moins connexes à la religion.

2o Il contient des jugements faux ou insuffisants, ou contraires à l'enseignement de l'Église, ou encore des omissions, toutes choses qui doivent être, ici encore, attribuées à l'ignorance plutôt qu'à la mauvaise foi.

3o Il contient, en nombre incalculable, des omissions ou erreurs qui peuvent être considérées comme de simples imperfections non voulues, mais qui viennent encore diminuer la valeur de l'ouvrage.

4o Il contient des omissions qui semblent vraiment tendancieuses; il limite arbitrairement le sujet des articles, de façon à passer sous silence ce qui ne concorderait pas avec les sentiments, les préjugés et les partis pris de leurs auteurs; il devient ainsi, par ce système sophistique, un instrument de travail insuffisant.

5o Il contient des articles manifestement hostiles à la religion, des mensonges historiques, des professions de doctrines réellement incompatibles avec les doctrines de l'Église.

Dans ces conditions, nous ne pouvons, en notre âme et cons-

### La campagne de la Fédération s'ouvre ce matin

Dans tous les quartiers de Montréal, aujourd'hui, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises lance son 3e appel à la charité. Plus de 3,000 auxiliaires bénévoles, hommes et femmes, sont à l'oeuvre pour recueillir, d'ici au 21 mai, \$367,621, montant de l'objectif requis pour aider, pendant douze mois, les 24 oeuvres fédérées.

Il y a trois ans, la Fédération naissait, organisation restreinte à quelques associations charitables et dont l'expérience était encore à acquiescer. Aujourd'hui, elle étend son action sur toute la ville et secourt la plus forte proportion de gens de toutes les organisations similaires.

Le succès de la campagne est d'une importance considérable pour les Canadiens français non seulement à cause du secours matériel dont nos pauvres bénéficieront, mais aussi au point de vue de notre fierté nationale. Nous ne pouvons en douter: toutes les fédérations de charité du continent, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la côte du Pacifique, manifestent un intérêt très grand au progrès et au résultat final de cette campagne afin de constater comment Montréal, première ville du Canada, répond à un appel de ce genre.

Bien ne prouve plus clairement l'extension qu'a prise la Fédération que le résumé de ses oeuvres affiliées:

L'Aide à la Femme accueille les femmes isolées ou abandonnées avec des enfants à leur charge, les nourrit, leur donne des soins médicaux et, si possible, leur trouve du travail.

L'Asile de nuit St-Jean-Baptiste abrite les pauvres sans asile et leur sert le repas du soir.

L'Assistance maternelle secourt les mères indigentes, avant et après la naissance de leur enfant. Leur procure les services d'un médecin, sauve les bébés et les mères par ses cliniques prénatales.

L'Assistance publique sert chaque jour des centaines de repas aux sans-foyer, héberge des hommes et des femmes dans son hôpital.

L'Association canadienne-française des Aveugles, par son atelier, permet à ses protégés de gagner leur vie et d'aider leur famille.

Les Camps David et Perron, de l'Institut Bruchési, préviennent la tuberculose chez les enfants pauvres.

Le Camp "Le Grillon" est destiné aux protégés de l'aide aux enfants infirmes qui, après les avoir secourus en ville, leur assure un séjour à la campagne pendant l'été.

Le Camp du lac Vert offre à des collégiens pauvres, dont la santé est ébranlée, l'avantage de prendre

du repos et de refaire leurs forces au grand air.

Les Cantines scolaires distribuent gratuitement du lait aux écoliers qui souffrent de dénutrition.

La Colonie de vacances Jeanne d'Arc recueille les fillettes pauvres et débiles afin que l'air pur et une nourriture saine les développent et les fortifient.

La Colonie de vacances des grèves accomplit la même action bienfaisante auprès de centaines de petits garçons indigents.

Le Conseil catholique d'études et d'action sociale est un organe de coopération et de coordination dont l'un des moyens actifs est le fichier central des Oeuvres.

La Fédération d'hygiène infantile prévient la maladie et le décès de nourrissons par ses consultations médicales gratuites et ses campagnes éducatives au profit des mères.

L'Institut national pour les aveugles secourt ses protégés en leur donnant du travail ou en leur établissant un petit commerce; il fournit des lunettes aux pauvres et travaille à prévenir la cécité.

La Maison des convalescents ouvre ses portes aux malades indigentes et assure leur guérison par le repos, l'air et la suralimentation.

La Maison Ignace-Bourget abrite et nourrit, pendant le jour, des vieillards, des infirmes et des convalescents sans refuge.

Le Patronage Jean-le-Prévost protège et sauvegarde les jeunes gens pauvres dans un foyer où ils se réunissent et se récréent honnêtement.

Le Patronage Saint-Vincent de Paul loge des jeunes ouvriers et apprentis sans foyer et leur enseigne des métiers.

Le refuge Notre-Dame de la Merci recueille les vieillards abandonnés appartenant à toutes les classes de la société.

Le Secours aux chômeuses est un foyer pour les jeunes filles sans travail et sans protection.

La Société de secours aux prisonniers fait oeuvre de réhabilitation, de secours matériel et de rééducation.

La Société féminine de protection assume le service social à la Maternité catholique.

La Société de Saint-Vincent de Paul compte plus de trois mille membres qui visitent, dans tous les quartiers de la ville, les familles indigentes auxquelles ils portent des provisions, des vêtements et du combustible, ainsi que des paroles d'apaisement et d'espoir.

L'Union nationale française maintient un refuge et pourvoit des nécessités de la vie les familles pauvres d'origine française.

coup d'Etat au manque de modération des ministres. "Here however, dit-il, I would stress the word 'moderate' (il venait de citer une parole du juge Debono) rather than the word 'loyal', because I am quite convinced that the number of disloyal people in Malta is very small and the doings and sayings of these, whom we must criticize, are with some exceptions far more due to lack of moderation than to real lack of loyalty to His Majesty."

Prenons acte de ce qu'il dit sur la loyauté des Maltais et de leurs ministres. Quant au manque de modération, nous pouvons l'appliquer avec plus de justice à Cunliffe-Lister. Celui-ci, en effet, n'accuse les ministres que d'avoir outrepassé l'esprit de la Constitution; tandis que lui a supprimé la Constitution elle-même et fait proclamer, sans raison valable, une sorte de loi martiale. Et, plus tard, comme nous le dirons bientôt, il a donné le coup de grâce à l'italien. Y a-t-il proportion entre l'offense (si offense il y a) et le châtiment? De quel côté se trouve le manque de modération? de quel côté la loyauté? car après tout, si nous devons la loyauté à l'Angleterre, l'Angleterre ne nous doit-elle pas, elle aussi, quelque chose de corrélatif?

#### Appréciation italienne

Je me passerai de plus longs commentaires sur ce discours repugnant, discours qu'on attribue volontiers à un prestidigitateur, habile à vous montrer le blanc, noir et vice-versa à volonté. Je me contenterai de mettre sous les yeux des lecteurs, les réflexions, à ce sujet, de deux journaux, l'un italien et l'autre anglais.

Voici d'abord celles du *Giornale d'Italia*, journal qualifié par le *Morning Post* de Londres, de remarquable pour sa modération. "For its non-provocative attitude on the so-called Maltese question," dit le discours du Gouverneur de Malte, y est-il dit, a provoqué une pénible impression, non seulement dans le public qui l'a entendu, mais dans toute l'Italie, qui en a pris aujourd'hui connaissance. Le discours s'inspire en vérité d'une interprétation des faits absolument erronée et est dominé par un esprit polémique digne d'une meilleure cause.

C'est, tout d'abord, une grosse erreur de rouvrir la question de la loyauté des citoyens de Malte, comme si elle était réelle et actuelle, tandis que le gouvernement britannique sait bien qu'elle n'existe pas, étant donné que la lutte pour la langue italienne, soutenue par les Maltais, s'inspire uniquement des hauts principes de culture et de civilisation, que le grand empire britannique ne peut ignorer et encore moins nier.

C'est un renversement délibéré de la situation que l'affirmation du gouverneur "sur l'italianisation de Malte", revendiquée par les Maltais. Ces derniers, en effet, ne se réclament que de la langue de la culture telles qu'elles existent depuis des siècles, telles qu'elles furent pleinement reconnues des premiers jours de l'occupation anglaise de l'île. Les citoyens maltais n'usurpent pas, mais défendent un héritage sacré contre une manifeste agression de la part des autorités anglaises.

Les discours du Gouverneur, par opportunité polémique, a voulu nier la solidarité spirituelle, par conséquent légitime, entre Italiens d'Italie et citoyens maltais dans la défense de leur origine italienne.

"Enfin, nous voulons croire que le Gouverneur britannique a par distraction sans doute, pensé à une autre île en parlant de Malte comme d'une colonie."

#### A propos de sir Harry Luke

Mais voici qui ne sied pas du tout à un gouverneur, surtout à celui qui prêche la modération. Son Excellence s'insurge contre les critiques, à l'adresse du lieutenant-gouverneur, sir Harry Luke, qui n'est, après tout, dit-il, que son porte-voix. Et il entend, lui gouverneur, garder toute la responsabilité de ses actes. "You will note, Gentlemen, that I have stressed the word 'I', my reason for doing so being that of late certain newspapers have been writing in most disgusting, shameless and cowardly manner regarding Sir Harry Luke." Oui, vous l'avez bien entendu: "DISGUSTING, SHAMELESS and COWARDLY"; est-ce là le langage d'un gouverneur? Et puis pourquoi?

Comme nous n'avons désormais qu'un "One-man-Government", on voit bien que Son Excellence, surchauffé comme elle l'est, ne peut pas se rappeler tous et chacun des articles des lois qui nous placent sur le dos comme une vraie catastrophe. Cependant nous savons, nous, que dans la loi sur la presse dont il vient de nous gratifier, avec ses mille généreuses conditions — y compris la suspension du journal avant toute condamnation judiciaire — nous savons qu'il y a un article qui met Son Excellence hors de toute critique; car S. M. le Roi, qu'il représente, "can do no wrong". Comment donc Son Excellence peut-elle prétendre que la presse doive la critiquer, elle, de préférence à ses consultants, le lieutenant-gouverneur et les autres?

Puis, les journalistes, nationalistes ou non, l'ont-ils attaqué autrement que visière levée et face à face? Son Excellence ne doit pas ignorer que celui qui combat de la sorte n'est pas un couard. Sir Harry Luke peut-il en dire autant, lui qui a critiqué ministres et ministères dans un document officiel, qui comme tel, ne peut être incriminé devant les tribunaux?

Ce qui est "disgusting" et "shameless", ce qui donne la nausée, ce qui est indigne d'une nation libre, c'est que depuis 153 ans l'Angleterre, qui a promis de respecter nos droits, les a, au contraire, toujours foulés aux pieds. Et pour toute consolation, le gouverneur nous recommande la patience! car, il nous avertit qu'il est appelé à gouverner la colonie pour un temps assez long encore. Merci!

J'aurais encore beaucoup de réflexions à faire sur ce discours comme aussi sur cet autre du même gouverneur prononcé à un banquet en son honneur, à l'occasion de l'Empire Day.

En ce jour où l'on devait s'attendre à des paroles de paix et de réjouissance pour l'honneur qui nous échoit d'être des sujets britanniques, Son Excellence, comme quelqu'un qui met les pieds dans les plats — ce qui ne convient guère en aucun temps, encore moins en un banquet — se met à débâter contre certains "qui" tout en rendant des services à l'Empire, dit-il, ne manquent aucune occasion de rabaisser tout ce qui a rapport à l'Etat voisin (lisez l'Italie), ami mais étranger; je suis sûr que l'activité de ces personnes toute concentrée à italianiser (sic) Malte, doit déplaire à monsieur Mussolini et à son gouvernement, qui, comme j'ai raison de le croire, regardent la tentative de rallumer la lutte et de ravir la loyauté du peuple maltais à l'Empire britannique, avec la même désapprobation que nature! qu'une tentative de dernière importance doit être toute anglaise dans son aspect politique: "We naturally consider that a British Colony (sic) and, more especially a British fortress of first importance should be all-British in its political outlook."

Poursuivant son discours, le Gouverneur rappelle les bienfaits économiques que l'île en retire et il ajoute que "si les forces armées abandonnaient Malte celle-ci mourrait de faim". Basses insinuations! Comme si Malte n'avait pas vécu

#### Ce que dit le "Catholic Herald"

L'autre journal, anglais celui-là, que je voulais citer comme faisant allusion à ce discours, qu'on peut qualifier de gaffe de la part du Gouverneur, est le *Catholic Herald* d'Angleterre. "We cannot think that such a speech as this can do any good even to the inhabitants of Malta who firmly believe in the Empire and Malta for Britain. Whatever we may say, racially Malta is Italian. That is not sufficient reason for handing over Malta to Italy. But it is a sufficient reason for making the Italian nationalists see the advantages and suitability of a rule in which they can fully cooperate... Speeches like those of Sir David (the Governor) mark the stages of defeat."

De tels discours, où la vérité est sciemment dénaturée, présagent un noir projet.

"Une forteresse britannique doit être toute britannique", disait sir David Campbell, gouverneur de Malte. Cunliffe-Lister, de son côté, en dit autant. Vexé des solides critiques sur la question maltaise que l'honorable Morgan Jones lui a adressées comme des coups de massue, aux Communes, il répondit: "J'ai fait. Ma politique est de maintenir anglais l'Empire britannique. My aim is to keep the British Empire British." (*Hansard*, 12 juillet 1934).

Qui résiste à cette politique n'est pas loyal, et, pour peu, Cunliffe-Lister allait déclarer déloyal Morgan Jones lui-même avec tous les nationalistes de Malte, qu'il défendait.

Ne croiriez-vous pas entendre un écho de cette voix, aujourd'hui lointaine: "Il nous semble que les Français de la Nouvelle-Ecosse ne sont jamais de bons sujets de Sa Majesté". C'est pourquoi nous pensons qu'ils devront être expulsés aussitôt que les forces que nous avons dessinées de vous envoyer seront arrivées dans la Nouvelle-Ecosse." (les *Lords of Board*, 28 déc. 1720).

Pour déporter les Acadiens, de leur désarme, on s'empare de leurs barques, on les sépare des Canadiens par la prise de Beauséjour, puis on les assemble dans une église, "sous prétexte de leur communiquer les instructions du Roi".

A Malte se passe quelque chose d'analogue. On nous divise, on menace de nous enlever tous nos journaux nationalistes, on discrédite ou on nous fait passer pour des menteurs, nous vrais patriotes et on tente même de se servir de l'Eglise pour consolider l'oeuvre de dénationalisation.

Dans le discours du Gouverneur du 2 février, vous l'avez deviné, il y avait appel à la coopération du clergé: "I hope, however, that I can rely for support not only on that large mass of laymen who put the interests of the State in front of their own and those of their party, but also of His Grace the Archbishop, the Bishop of Gozo, and other high dignitaries of the Church, as well as I am sure, as on the help of every Archbishop and Parish priest who is here today. To your help I attach the greatest importance, because it is you who are in close touch with the poor and the masses of the people for whom I have a great and very genuine sympathy."

Et comme son oeuvre est de faire des Maltais une population anglaise "all-British", il s'en suit qu'il leur demande de travailler dans ce sens de toute leur intelligence, mais cette coopération est impossible, du moins qu'ils se taisent! Et cette seconde partie de l'alternative, hélas! semble bien être acquise.

Tout est donc prêt pour le grand coup. Et je le vois! Une dépêche annonce à la population consternée que l'italien, jusqu'à quel langue officielle au même titre que l'anglais, cessait de l'être

L'itinéraire du voyage EN EUROPE AVEC DEPART DE QUEBEC LE 24 JUIN LE PAR LAFAYETTE

ANGLETERRE — BELGIQUE — FRANCE — ESPAGNE — ITALIE — SUISSE

\$554 Tous frais principaux compris Traversées en classe touristique 55 JOURS

\$397 41 JOURS

ORGANISE EN COLLABORATION AVEC L' "EVENEMENT", QUEBEC

Edifice University Tower 666 Ste-Catherine O. 1245 Université

### MALTE

(Suite de la 1ère page)

timatum de quarante-huit heures au ministre nationaliste: il devait ou accepter sa politique, renchérir de nouvelles restrictions sur l'enseignement de l'italien, cette fois-ci dans les cours supérieurs (ce qui était anticonstitutionnel) ou se démettre. Naturellement le ministre nationaliste préféra ce dernier parti à l'abandon de son programme politique. Et la Constitution fut suspendue une seconde fois. Ce drame tragique fut joué le 2 novembre 1933.

Jusqu'à cette date on vivait "in a fool's paradise", car Cunliffe-Lister lui-même assurait les Communes, le 21 juin 1933, que le gouvernement maltais s'en tenait strictement à la Constitution et qu'il ne s'en éloignait pas d'un cheveu. D'autre part, la presse anglaise en faisait l'inquiétude de l'Italie en disant que l'italien, quoique supprimé des cours, était enseigné dans la langue officielle du pays et que l'on n'entendait pas aller plus loin, ni la déloger des cours supérieurs; que les nouvelles restrictions avaient été faites dans l'intérêt des enfants qui ne peuvent à cet âge apprendre trois langues à la fois. Le gouverneur, de son côté, au cours de son administration, s'était montré pleinement d'accord avec le gouvernement nationaliste, et, conséquemment, le coup d'Etat du 2 novembre 1933 venait tout à l'improviste, comme un coup de foudre dans un ciel serein.

Et soudain la scène change: le soleil de la politique se voile, les nuages s'amoncellent pendant que les ordonnances pleuvent à torrents. On ne dirait sous le coup d'un grand cataclysme, la police devient un corps d'espions, on exige des étrangers une cartouche d'identité, on règle qu'ils ne pourront exercer aucun métier, ni ouvrir d'école sans licence; les assemblées politiques sont proscriées, et les assemblées dans les rues ne doivent pas dépasser le nombre de huit personnes. Une nouvelle loi contre les séditions est promulguée, de même qu'une loi "cadenas" contre la presse. De cet ensemble de mesures tyranniques résultent des procès retentissants, qui tous aboutissent à un fiasco... C'est la loi martiale,

### Le discours du Gouverneur

Après une brève introduction, le leur dit: "Une certaine presse propage cette fausseté que la décision à laquelle est arrivée le gouvernement de Sa Majesté était dirigée contre les libertés de l'Eglise catholique. Non! Cette assertion est mensonge et sans fondement. Au contraire!... "I go further and I say most emphatically that it was entirely due to the protection your religion received under Crown Colony Government that it escaped in Malta the buffettins to which, during the nineteenth and early part of this century, it was subjected in most countries throughout Europe..."

Cependant, il ne serait pas hors de propos de faire remarquer à Son Excellence que ce n'est pas aujourd'hui que le gouvernement anglais a cherché à protestantiser nos îles et que nous pouvons lui fournir plus d'un texte authentique de ministres protestants et de sociétés protestantes qui ont réclamé la suppression de l'italien en faveur de l'anglais, afin de pouvoir mieux nous "convertir" à leur religion. Strickland n'a-t-il pas été soutenu par Londres dans sa politique anticatholique et les protestants ne l'ont-ils pas encouragé aux Communes, au point que lord Passfield, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, a pu faire cette déclaration devant la Chambre des Lords, le 25 juin 1930: "We are not in any sense giving way to the demand of the Vatican that Lord Strickland and his colleagues should be removed, and we have no intention of doing so?"

Si nous n'avons pas senti le contrecoup de certaines campagnes anticatholiques qui ont sévi sur le continent, c'est que la Providence nous a protégés dans la lutte de plus en plus acharnée, déchaînée contre nous. Aussi, cette assistance manifeste d'en-Haut nous donne l'espoir fondé de triompher un jour dans la campagne entreprise au cri de "Dieu et Patrie!"

Dans un autre passage du même discours, le gouverneur attribue le

### Pratiquement, établie sans rime ni raison.

pratiquement, établie sans rime ni raison.

Maintenant que le gouverneur tient tout en main, que la dictature militaire est érigée en système, Cunliffe-Lister se vante d'avoir enfin rétabli la tranquillité au pays. Il peut à présent contraindre les Maltais à écouter sans broncher les explications de sa haute sagesse politique. En la fête de la Purification, d'après une coutume ancienne, il est d'usage que les chanoines rendent au palais du gouverneur pour lui offrir le cierge de la Chandelure (comme on le faisait du temps des Chevaliers), et le gouverneur doit remercier en termes appropriés. Cette fois-ci, ce dernier juge bon d'adresser aux chanoines un discours politico-religieux des plus surprenants, dans l'intention de leur expliquer le motif de la seconde suspension de la Constitution.

Le discours du Gouverneur

### Docteurs, Consultez !!!

Docteurs, Consultez !!!  
Les Grands Constructeurs de France  
Compagnie Générale de Radiologie  
Rayons X

Toute Electricité médicale  
—Gallos & Cie—  
Ultra-Violettes —Quarcs— Intra-Rouges  
Lampes acétylènes pour salles d'opérations

—Etablissements G. Boullite—  
Instrumentation chirurgicale par excellence.

—Collin & Cie—  
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste  
Conditions faciles  
Prix, caisses, etc. sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.  
"PROCESSION FRANÇAISE"  
428 Chemin MONTREAL H.A. 235

Livres de Prix Canadiens des Editions Albert Lévesque

Série: "CONTES ET RECITS CANADIENS"  
Format 5 1/2 x 8, environ 100 pages. Illustrations en couleurs.

Auteurs	Unité	du même titre	la douz.
Abd LIONEL GROUX — Chez nos ancêtres	0.40	3.50	\$3.50
MARJOLAINE — Aux heures canadiennes	0.40	3.50	3.50
MARJOLAINE — Aux fillettes canadiennes	0.40	3.50	3.50
MAXINE — L'Ogre de Niagara	0.40	3.50	3.50
MAXINE — La fête des castors	0.40	3.50	3.50
LONGFELLOW — Evangélisme	0.40	3.50	3.50
LOUIS DANTIN — Contes de Noël	0.40	3.50	3.50
ETC. ETC.			

On peut se procurer ces ouvrages au Service de Librairie du "Devoir".

### L'exécution du décret contre l'italien

Je ne puis vous décrire avec quelle rage iconoclaste le décret fut exécuté. C'était comme une vaste conflagration. La douleur des Maltais rappelait celle des pauvres Acadiens qui, du pont de leurs navires, prêts à les déporter, contemplaient, impuissants, la mort dans l'âme, les flammes consumer leurs habitations et tout ce qu'ils avaient de plus cher.

Les Maltais, eux aussi, sont déportés. Ils ne doivent plus se considérer comme des Italiens; ni même comme des Européens; leur langue, c'est le maltais, langue arabe, phénicienne, n'importe quoi, pourvu qu'elle ne soit pas italienne. Nous voilà ainsi rejetés sur les côtes barbares de l'Afrique, en véritables exilés.

Et la torche incendiaire consume tout ce qui est italien.

Plus d'italien dans la Gazette officielle, plus d'italien sur les murs des édifices publics, plus d'italien dans les écoles primaires; on réduit le nombre des écoles supérieures où l'italien s'est encore réfugié, mais comme langue étrangère, sur le même pied que le chinois; des écoles tenues par des Italiens sont expropriées et plus de mille enfants courent les rues. Le latin lui-même ne s'enseigne plus par l'entremise de l'italien; le Droit, pas davantage! Pourtant, quelle langue mieux appropriée que l'italien pour apprendre la langue latine? Quelle langue s'impose le plus pour apprendre la jurisprudence, entièrement écrite en italien depuis des siècles? Oui, les flammes de la colère anglaise ont tout brûlé, tout réduit en cendres! Et aujourd'hui on entend des professeurs enseigner, des avocats pérorer, et des juges prononcer des sentences en maltais; car on préfère parler en ce dialecte, dans lequel l'italien survit, plutôt que d'adopter l'anglais, la langue de ce "Colonial Office", qui est devenu notre bourreau et qui se donne le malin plaisir de voir les flammes tout dévorer. "J'ai hâte, écrit Murray à Winslow, j'ai hâte de voir arriver le moment où ces pauvres diables seront embarqués. Alors je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage."

Grande est aussi la joie de nos renégats! Le jour où le décret impérial entra en vigueur, ils ont crié à notre libération. "Aujourd'hui, dit la presse servile de Strickland (sachant pourtant qu'il n'en est rien) avec le ban effectif et complet de l'italien de nos tribunaux, de notre administration, de notre parlement, nous nous rélevons à la dignité d'une nation et nous nous sommes libérés du "servage" jusqu'ici subi d'être considérés comme un peuple italien".

LA MEUNERIE MODERNE BOURNIVAL

Comprend meules en pierre naturelle, Nettoyeur et Buteau.

Produit une farine de blé ou sarrasin saine, hygiénique. Nouvelle méthode de mouture, laissant dans la farine les Vitamines et les Phosphates du grain. Assure de beaux revenus à l'acheteur.

Pour détails complets, demander catalogue "A"

Bournival & Cie, 338 Notre Dame Est MONTREAL

### FORUM

Toute cette semaine Deux représentations par jour: 4 heures et 3 heures 30. Expositions d'animaux sauvages dressés et CIRQUE combinés de GEORGE HAMID présentant les plus grands spectacles du genre au monde. Adultes, 50c. Enfants réservés: 50c. Enfants, 25c. 75c. \$1.00. Loges, \$1.50.

### ELZEAR SOUCY

Statues en bois sculpté, chaises, fonts baptismaux, dessins et estimés sur demande. 1199 Bleury LA. 8577

### Reunion mensuelle des retraitantes

CONFERENCE DE L'ABBE PHILIPPE PERRIER

La prochaine réunion mensuelle des Retraitantes de Montréal aura lieu dimanche, 12 mai, dans la chapelle des Jeunes gens de la paroisse de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux. Messe à 9 h., avec allocation par le R. P. Archambault, S.J. Après la messe, petit déjeuner dans la salle paroissiale, puis conférence par M. l'abbé Philippe Perrier, ancien curé du Saint-Enfant-Jésus. Tous les hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée sont invités à cette récollection.

### COQUERELLES

EXTERMINEES les mouches de la peste MYSTERIEUSE —Cherrier 2164—

### Les prix des cognacs

REDUCTION DE 40 A 50 SOUS PAR BOUTEILLE

La Commission des Liqueurs du Québec annonce, aujourd'hui, qu'à partir de lundi, le 13 mai courant, ses clients bénéficieront d'une réduction variant de 40 à 50 sous sur l'achat de chaque bouteille de cognac, de brandy à tous ses magasins.

Cette réduction fait suite à celle d'environ 30 pour cent accordée depuis mardi, à tout acheteur d'alcool, gin ou whisky.

Avez-vous besoin de bons liquors? Adressez-vous au service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

### Pour bibliophiles

BIBLIOTHEQUE composée de cinq cents très beaux livres modernes illustrés par les meilleurs artistes contemporains. Tous ces livres dans de riches reliures exécutées à Paris et signées par Kieffer, Trinckvel, Aussourd, Canepa, Affrater, Occasion exceptionnelle pour un bibliophile averti. Téléphoner le soir pour rendez-vous. CRescent 5669.

### VAL-DAVID

Co. TERREBONNE

Venez passer des vacances au cœur des Laurentides, maisons de 3 à 10 pièces à prix modique. Venez choisir la vôtre.

NECROLOGIE

DINELLE — A Montréal, le 8 mai, à 58 ans. Mlle J. Dinon, née Céline Pelletier.

DUBÉ — A L'Assomption, le 8 à 60 ans. François-Ernest Dubé, époux de Marie Louise Chartrand.

FORGET — A Montréal, le 8 à 60 ans. Arthur Forget, maître-plombier de la rue St-Denis, époux d'Albina Basseville.

GOUVERNE — A Lavitrie, le 22 décembre 1916. M. GOUVERNE, époux de Marie-Anne Giguère.

LEBEAU — A Montréal, le 10, à 53 ans. Léon Lebeau, époux de Dora Wiseman.

MALO — A Montréal, le 9, à 79 ans. Époux de feu Louise-A. Perreault, marchand marchand à l'Hotel Chamberlain.

PREVOST — A l'hôpital Saint-Juste, le 30 ans. Mme Adrien Prevost, née Claire Houllé, en St-Vincent de Paul.

ROUSSEAU — Le 10, Minnie-E. McClure, épouse de Joseph-E. Rousseau.

Ed. Wilbank 719-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Tous en conformité avec la loi des assurances, sanctionnées par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT

CALENDRIER

Demain, DIMANCHE, 12 mai 1935. 3e PAQUES. Du dim. semid. Lever du soleil, à h. 54. Coucher du soleil, à h. 19. Coucher de la lune, à h. 17. Nouvelle lune, le 3, à s. n. 42m. du soir. Premier quart, le 10, à 7 h. du matin. Pleine lune, le 18, à 5 h. 3 m. du matin. Dernier quart, le 25, à 4 h. 50 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE AUJOURD'HUI: NUAGEUX ET PLUS FRAIS

L'industrie papetière dans la province de Québec

M. Duplessis affirme que le gouvernement est responsable du présent désastre et que la nouvelle loi aggrave les abus, au lieu de les supprimer

Nous ne fixerons pas les prix du papier, répond M. Taschereau, mais nous voulons empêcher la dévastation de nos forêts

Québec, 11. — MM. Maurice Duplessis et L.-A. Taschereau se sont affrontés hier après-midi dans un vif débat sur la situation de l'industrie papetière.

La Chambre étudiait en comité plénier les résolutions du bill Mercier pour la protection de nos ressources forestières.

M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, a déclaré que le marasme où se trouve notre industrie forestière est dû à la surproduction du papier, de l'excès des approvisionnement des mois et aussi à la surcapitalisation. Le gouvernement a lancé un avertissement en 1926, mais qui n'a pas été écouté. Les usiniers ont tenté d'en venir à une entente et ont fondé de multiples organismes de 1929 à aujourd'hui, mais en vain. La province ne peut laisser dévaster plus longtemps le domaine public forestier sans profit pour les nôtres; c'est pourquoi elle intervient par ce bill.

M. Duplessis tient d'abord à déclarer qu'il a de l'estime pour M. Mercier, et s'il porte ses attaques, ce n'est pas contre l'homme privé, mais uniquement contre le ministre et en sa qualité seulement de ministre.

M. Mercier, dit-il, a indiqué comme une des causes de la déconfiture de notre industrie papetière la surproduction. Mais il n'a pas expliqué la cause de la surproduction. Et c'est en étudiant ces causes que l'on verra si l'opposition serait justifiée d'accorder au gouvernement les pouvoirs exorbitants qu'il réclame.

Car le gouvernement qui nous demande les pouvoirs pour empêcher la surproduction est le même gouvernement qui a causé, l'a encouragée, développée. C'est le médecin de famille qui, ayant tué neuf des dix enfants d'une famille, demande des pouvoirs exceptionnels pour imposer les remèdes au dixième enfant qui a échappé à ses griffes.

De 1924 à 1925, M. Taschereau et Mercier ont parcouru la province en vantant une nouvelle politique d'industrialisation. Les moulins allaient surgir partout et l'on établissait les fils de cultivateurs, etc. Or cette industrialisation a outrancé, mal dirigée, non seulement a provoqué l'exode des campagnes vers les villes et construit une prospérité de façade qui ne devait croquer que plus lourdement et faire plus de victimes, mais elle devait fatalement conduire à la surproduction et à la surcapitalisation. De 1923 à 1927, soit en quatre ans, le gouvernement a vendu 4,000 milles carrés de limites forestières, soit plus qu'aucun gouvernement n'en a vendu précédemment en vingt années. En fait, on a liquidé la dernière partie de notre domaine forestier accessible du point de vue économique. Le gouvernement, au lieu d'organiser l'exploitation par un développement d'ensemble rationnel, comme dans les autres pays, a imposé la surproduction inévitable. Car avec la vente des limites, il imposait la condition non seulement de construire des moulins, mais de fournir une production de tant de tonnes, 400 tonnes par jour dans un cas, 200 tonnes dans un autre et ainsi de suite, sans s'occuper si cette énorme production n'allait inonder les marchés, et même sans savoir si les limites permettraient de fournir à pareille production. En 1923 et 1924, le gouvernement a forcé la construction des moulins et imposé une augmentation de production de mille tonnes par jour.

Excès de 1,000 tonnes par jour. Comme question de fait, il se trouve que l'excès de production dans la capacité de nos moulins est de mille tonnes par jour. Le gouvernement, non seulement a imposé la surproduction, mais il l'a favorisée par le travail du dimanche, augmentant ainsi par sa complicité tacite la production d'un septième et même plus. Quand le ministre dit qu'il ne possède pas de moyens coercitifs, il devrait songer qu'il a obligé les compagnies à produire des milliers de tonnes par jour, sous peine de perte des limites forestières, et qu'il aurait pu restreindre ladite production de 15 p.c. rien qu'en faisant observer la loi du repos dominical. Le ministre des Terres invoque comme cause du marasme de l'industrie papetière l'excès de coupe, l'excès des approvisionnements de bois. Mais comment peut-il avoir l'audace d'affirmer la chose tranquille, lorsque depuis des années le gouvernement a accordé pour six millions de dollars de réduction dans les droits de coupe, et ce alors que les usines avaient déjà trop de bois, qu'elles avaient fermé leurs portes, ou réduit leur production à un rythme très ralenti. Qui donc alors a fait couper trop de bois, qui a invité, supplié même les usiniers d'augmenter l'approvisionnement déjà trop considérable, alors que le bois coupé se perdait vers des moulins? Le

est fort ennuyeuse, mais elle n'est pas la seule industrie à subir la crise. M. Duplessis dit que si le papier ne se vend pas, si les prix ont dégringolé, si les moulins se sont multipliés, c'est la faute du gouvernement.

Ce n'est pas sa faute

Mais le papier se vendait \$140 la tonne, au temps de la guerre, et se vend \$40 aujourd'hui. Ça n'est pas la faute du gouvernement. Tous se sont jetés dans cette industrie, il y a quelques années.

On voyait pour l'industrie de la pulpe et du papier un avenir illimité. Dans le temps, nos amis ne disaient pas: Arrêtez! Soyez prudents! Ils faisaient comme les autres.

M. Duplessis. — Dès 1923, j'ai attiré l'attention sur les dangers de la surproduction, et je n'ai cessé de le répéter depuis.

M. Taschereau répond que les conservateurs ont fait comme les autres; les rois de la finance et tout le monde ont encouragé l'industrie du papier. Et puis la crise est arrivée.

Mais la crise a affecté également le Pacifique Canadien, le Canadian National, nos plus grandes maisons de commerce. Ce n'est pas le gouvernement qui a créé cette crise. Et puis le chef de l'opposition a critiqué, mais n'a suggéré aucun remède. Il faut la coopération de tous au lieu de se jeter de la boue à la figure.

Le projet de loi a été approuvé par l'industrie papetière. Le gouvernement a rencontré les propriétaires d'usines et leur a soumis son projet qui a été discuté et approuvé dans ses grandes lignes par les connaisseurs en la matière, par tous les manufacturiers du pays, sauf deux, comme le meilleur moyen de restaurer l'industrie papetière.

Le prix du papier est descendu de \$140 à \$40 la tonne et même à \$35. Or, ce dernier prix, pas un usinier ne peut subsister, et payer des salaires raisonnables. En plus, on ne peut permettre de dévaster nos forêts sans que la province en ait un juste retour. Ce régime ne peut continuer et c'est pourquoi on a présenté le projet de loi actuel, qui "nous permettra lorsqu'un concessionnaire coupera les prix, vendra le papier pour des sommes dérisoires, après avoir dévasté nos forêts, de l'empêcher de sacrifier notre domaine public à son profit personnel. Nous ne fixerons pas les prix du papier, mais nous voulons empêcher la dévastation de nos forêts".

Une seule campagne. L'an dernier, dit M. Taschereau, après des pourparlers entre le gouvernement et les compagnies, il fut entendu que les usiniers vendraient leur papier à \$42.50 la tonne jusqu'au mois de juillet 1935, et alors à \$45 la tonne. Si on s'en était tenu à ces chiffres, c'est une somme de dix millions de dollars en plus qui serait allée à la province de Québec. Eh bien! non, une seule compagnie nous a fait manquer notre coup. Cette compagnie n'a pas voulu se rendre aux désirs des autres compagnies et n'a pas voulu coopérer avec elles. Comme résultat, ce fut une course à qui aurait des contrats chez les acheteurs. On fit des arrangements secrets, des conventions secrètes, au mépris des ententes pour vendre son papier aux Etats-Unis. Je l'ai dit et je le répète, je ne connais pas de groupe d'industriels aussi peu loyaux entre eux-mêmes que les manufacturiers de papier. S'ils s'étaient tenus à la convention fixant le prix à \$45 la tonne, on aurait fait un profit léger, et on aurait sauvé la situation. M. Taschereau proteste que le bill n'est pas une manœuvre politique en faveur d'amis. Le chef de l'opposition a le cœur et le cerveau faits de telle sorte qu'il ne croit pas à l'honnêteté, à la loyauté et à désintéressement de qui que ce soit. Mais le parti libéral a la confiance du peuple et ça lui suffit pour oublier ces injures.

M. Taschereau cite un article de l'Ottawa Journal qui félicite M. Taschereau de son bill et l'engage à continuer. Il cite aussi un article du Financial Council dans le même sens.

Le bill en somme permet au ministre des terres ou à ses officiers de fixer les taux pour la coupe du bois, suivant des règlements établis par le gouvernement, faire les conditions et les tarifs de coupe, afin de permettre d'inciter les manufacturiers à respecter les conventions et les ententes. L'an dernier, le gouvernement a exigé les pleins droits de la compagnie qui avait brisé l'industrie forestière. La compagnie a payé tout de suite \$39,000 car elle avait fait sans doute cent ou deux cents mille dollars. Quand les autres compagnies vendaient leur papier à \$42.50, cette compagnie le vendait à \$37. Elle a réussi ainsi à désorganiser le marché.

Le ministre pourra accorder une réduction. C'est pour cela que nous disons: Le ministre des terres sera autorisé à exiger un droit de coupe jusqu'à 86 la corde. Mais lorsque cette compagnie respectera la loi, lorsqu'elle paiera des salaires raisonnables à ses ouvriers; lorsqu'elle respectera les lois de l'hygiène; lorsqu'elle ne vendra pas son bois à des prix dérisoires, lorsqu'elle ne coupera pas le bois sans lui faire produire un revenu raisonnable, le ministre pourra accorder une réduction. Les compagnies qui ne se conformeront pas à cette réglementation devront payer le plein prix. Nous disons en outre que les compagnies devront dénoncer leurs contrats au gouvernement afin que nous sachions à quel prix elles veulent vendre leur papier. Elles devront aussi dénoncer au gouvernement le montant de bois qu'elles entendent couper pour remplir ces contrats. Par ce moyen nous pour-

M. Guertin attaque M. Duplessis Réunion des députés libéraux de Montréal

Le député de Hull parle du salaire du chef de l'opposition, de la convention de Sherbrooke, etc. — MM. Sauvé et Bertrand protestent — M. Taschereau se réjouit

Québec, 11 (D.N.C.). — M. Aimé Guertin, député de Hull, a déclenché une attaque d'une extrême violence contre M. Duplessis, hier, à la Chambre. M. Guertin d'ailleurs paraissait guetter une occasion depuis deux jours, car il intervenait souvent d'une façon assez sèche.

Hier soir, M. Guertin a profité du fait que M. Duplessis discutait la suppression des avantages de la loi des accidents du travail, dans le cas des chômeurs employés à des travaux municipaux, suppression ordonnée par le gouvernement au début de 1933. M. Duplessis lors de la discussion du bill Arcand, sur les accidents du travail, avait obtenu du gouvernement que les chômeurs qui travaillaient pour les municipalités, bénéficiaient désormais des avantages dont ils étaient privés depuis 1933. M. Taschereau a annoncé à ce sujet que la chose sera faite lors de la prochaine réunion du conseil des ministres.

Or donc, M. Guertin est intervenu pour demander qu'on continue plutôt la discussion de l'article en

discussion. Il a dit que le chef de l'opposition parlait souvent hors d'ordre, qu'il croyait, à tort, avoir toujours raison. Le débat s'est engagé, et alors M. Guertin a parlé du salaire que retire le chef de l'opposition, de la convention de Sherbrooke, etc.

Il a parlé sur un ton dérisoire des grands amis "des ouvriers".

MM. Sauvé et Bertrand ont protesté vivement et ont laissé clairement entendre que c'était l'ambition de M. Guertin qui faisait agir M. Guertin, parce qu'on avait refusé de le choisir comme chef à Sherbrooke. M. Bertrand a dit qu'il aimait mieux un chef comme M. Duplessis qui s'occupe efficacement des ouvriers qu'un député qui se targue uniquement d'être chef ouvrier.

M. Guertin a répondu vivement au grand étonnement du premier ministre qui disait à M. Guertin qu'il rappelait des souvenirs: "Contez-nous ça".

Après la séance, de nombreux libéraux ont entouré M. Guertin, qui semblait enchanté de l'exploit.

chê à frauder de \$2,330,820 les créanciers de la Corporation Securities Company de Chicago. Une demande d'extradition suivra l'arrestation du financier. On se rappelle que les deux frères Insull ont été déchargés d'accusations d'escroquerie, à Chicago, il y a quelques mois. L'admet est retourné à Orillia, en Ontario.

L'Italie et l'Ethiopie

Les préparatifs militaires des Italiens et des Ethiopiens suscitent de l'appréhension à Londres et à Paris

(D'après des dépêches de la Canadian Press, de l'agence Havas et de l'Associated Press)

Une dépêche de Londres annonce que la Grande-Bretagne et la France s'efforcent de persuader M. Mussolini de soumettre à une commission d'arbitrage mixte le différend de l'Italie avec l'Ethiopie. Les préparatifs militaires des Italiens et des Ethiopiens, ajoute la dépêche, suscitent de l'appréhension à Londres et à Paris.

A Rome, dans un article, qu'on dit d'inspiration gouvernementale, le Giornale d'Italia affirme que l'empereur d'Ethiopie est en train de mobiliser plusieurs milliers de guerriers, pour envahir l'Erythrée et la Somalie italienne, et qu'il a reçu de divers pays européens, surtout d'Allemagne, des munitions, des gaz de combat et des armes très perfectionnées. Après avoir rappelé que l'Italie a signalé à certains pays européens que l'Ethiopie obtient du matériel de guerre chez eux, il ajoute que quelques-uns de ces pays ont promis d'exercer une surveillance.

A Addis Ababa, il y a plusieurs heures, un porte-parole du gouvernement aurait dit que l'empereur Haile Sellassie ne mobiliserait ses troupes que si les troupes des colonies italiennes avançaient, et que le négus ne mobiliserait que dans ce cas, sachant que les guerriers éthiopiens, dès qu'ils seraient appelés à prendre les armes, ne pourraient pas demeurer inactifs et insisteraient pour se battre.

Vol à main armée à la Banque Provinciale

Un bandit armé a volé hier après-midi, une somme variant de \$1,000 à \$2,000, une succursale de la Banque Provinciale, située au No 151, avenue Bernard (ouest). Menaçant de son revolver trois employés de la banque, M. J. H. Labadie, Fernand Cardinal et Emile King, le bandit les enferma dans la cave et s'empara d'une somme variant de \$1,000 à \$2,000.

Les témoins de ce vol ont donné à la police une bonne description du malfaiteur et les détectives municipaux espèrent arrêter l'individu sous peu.

Mussolini et le chancelier d'Autriche

Florence, 11. (S.P.A.). — M. Mussolini et le chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, auront une entrevue dans cette ville aujourd'hui. Ils discuteront, parait-il, la situation militaire de l'Autriche et la question de la restauration des Habsbourg.

Motion Barré rejetée

Québec, 11. — Par un vote de 25 à 8 le gouvernement a rejeté hier après-midi une motion de M. Laurent Barré demandant que la loi des véhicules automobiles soit amendée de façon à ce que le propriétaire d'une automobile puisse bénéficier d'une remise proportionnelle du coût de sa licence pour la période d'hiver durant laquelle il n'utilise pas sa voiture. Il aurait suffi qu'il retournât ses plaques au gouvernement pour cette période.

Mandat contre Martin Insull

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

Les députés libéraux de Montréal à Ottawa ont tenu hier une assemblée à l'école Saint-Barthélémy. La paroisse Saint-Barthélémy est aux confins de cinq comtés fédéraux, mais l'école, située rue Des Erables, près Bélanger, se trouve dans le nouveau comté de Mercier. La nombreuse assistance a chaleureusement applaudi les orateurs, et tout particulièrement M. Fernand Rinfret.

M. Joseph Jean, député de Maison-Neuve, mais qui sera à la prochaine élection candidat dans le nouveau comté de Mercier (ce comté renferme une partie du comté actuel de Maison-Neuve), a été le premier orateur. Il a fait l'éloge de M. King. Nous avons, a-t-il dit, un chef qui n'est pas un grand prometteur, ni un aspirant dictateur comme M. Bennett, mais un réalisateur, un administrateur sage et prudent que nous ne craignons pas de comparer avec n'importe quel chef conservateur du pays. Il est reconnu que le chef actuel du parti libéral est l'un des plus grands défenseurs de nos libertés et de nos institutions démocratiques. Préférez-vous vivre comme vous avez vécu de 1921 à 1930 sous une administration King ou si vous aimez mieux les conditions qui ont prévalu depuis 1930 sous une administration Bennett? Toute la question est là. Les faits sont plus éloquents que les discours, l'administration de M. King a été un succès, celle de M. Bennett a été une faille.

Au sujet du programme libéral M. Jean a dit: Nous ne promettons pas comme les conservateurs en 1930 de régler toutes les questions en quelques mois, nous ne lancerons pas dans des aventures fondées sur des théories nébuleuses que l'expérience démontre fausses, nous croyons qu'il faut mettre un terme à ces plans de réforme plus ou moins excentriques qui sont proposés de tout côté, et qu'on doit revenir au simple bon sens et à une administration simple et progressive du pays. Une des causes principales de l'augmentation du nombre des chômeurs depuis 1930 est la politique tarifaire du gouvernement, qui a redonné au commerce extérieur. Nous redonnerons au pays la place qu'il occupait avant 1930: la cinquième dans le commerce international.

Le chômage

Troisième reproche. Le gouvernement Bennett n'a pas réglé la question du chômage, il n'a pas reconnu ses responsabilités dans ce domaine. Non seulement il ne fait pas ce qu'il devrait, mais il veut réduire graduellement les sommes qu'il consacre à cette importante question. Le gouvernement de Québec a offert de payer la moitié des secours si Ottawa voulait payer l'autre moitié, Ottawa a refusé. Nous avons la promesse formelle de M. King sur ce point. Ce n'est pas avec des discours seulement que nous voulons venir en aide aux chômeurs, mais par des contributions en argent, par des travaux non pas donnés à la cuillère, par une politique nouvelle qui tiendra compte de la situation actuelle.

Quatrième reproche. La question du tarif. En 1930, M. Bennett a prétendu qu'avec la protection, nous aurions la prospérité, il a dû admettre que cette politique était insuffisante et il l'a remplacée par les accords d'Ottawa, qui étaient une autre protection, mais étendue à tout l'Empire. Il n'a pas par là diminué le tarif, mais l'a augmenté envers les autres parties du monde. Si le gouvernement Bennett veut commercer avec les pays de l'Empire, la politique libérale est de commercer avec le monde entier. Pour cela, il faut non pas augmenter le tarif, mais l'abaisser. Le Canada a une organisation industrielle qui serait suffisante pour 25 à 30 millions de population. Si nous voulons que nos gens travaillent, il ne faut pas limiter notre marché, mais nous faire ouvrir les portes des autres pays par un abaissement du tarif canadien.

Jamais nous ne pourrions négocier avec les Etats-Unis sans changer les accords d'Ottawa. Ces accords sont pour un certain nombre d'années, mais M. King a déclaré au parlement qu'il ne se considère pas lié par cela et que, si c'est nécessaire, il n'hésitera pas à dénoncer ces accords. Les libéraux n'acceptent pas cette politique protectionniste et impérialiste en matière fiscale.

Les autres orateurs de la soirée ont été MM. Joseph Mercier, député de Laurier-Outremont; Paul Mercier, député de Saint-Henri; E. C. Saint-Père, député d'Hochelega; Dr Deslauriers, député de Sainte-Marie.

Mort subite du directeur du "Metropolitan Opera"

New-York, 11 (S. P. A.). — M. Herbert Witherspoon, qui succède à Giulio Gatti-Casazza comme directeur de la Metropolitan Opera Company, il y a à peine deux mois, est décédé subitement hier soir. Il a succombé à une syncope. M. Witherspoon était âgé de 61 ans.

Au moment de sa mort, le directeur du Metropolitan venait juste de préparer le communiqué préliminaire du programme de la prochaine saison lyrique, et il avait l'intention de partir pour l'Europe demain.

M. Witherspoon était né à Buffalo, N.-Y. Il fit ses études musicales à New-York et à Londres. Il débuta au Metropolitan Opera comme basse, en 1908, dans l'opéra Parsifal de Wagner. Il fut vice-président du Chicago Civic Opera. On ignore encore qui succédera à M. Witherspoon comme directeur de la célèbre compagnie lyrique.

Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

DECLARATION IMPORTANTE

Au moment où la "Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises" commence sa 3ème campagne de souscription, M. J. Edouard Labelle, C.R., président général, fait la déclaration suivante: "Nous tenons à affirmer, de façon qu'il n'y ait aucune équivoque possible, que les auxiliaires hommes et femmes, chargés de recueillir les aumônes sont tous BENEVOLES. Personne ne reçoit la moindre rémunération. Nous sommes fiers de rendre ainsi l'hommage qu'ils méritent à ceux et celles qui accomplissent ce difficile travail par dévouement et pure charité. Si quelque rumeur contraire surgissait, ce serait d'une telle absurdité que les amis de la Fédération et tous les gens intelligents ne sauraient y prêter créance."

Laval à Varsovie

Varsovie, 11. (S.P.C. Havas). — Le ministre des affaires étrangères de la France, M. Pierre Laval, est arrivé à Varsovie il y a quelques heures. Le ministre des affaires étrangères de la Pologne, le colonel Joseph Beck, a reçu M. Laval, au nom du maréchal Pilsudski, qui est malade. Dans un discours prononcé après un dîner, M. Laval a dit qu'il venait à Varsovie et qu'il allait à Moscou pour faciliter l'organisation d'un système collectif de sécurité européenne. Il aura des entretiens avec le colonel Beck aujourd'hui.

Mandat contre

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

Mandat contre

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

Mandat contre

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

Mandat contre

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

Mandat contre

Toronto, 11. (S.P.C.). — Le juge J. A. Hope a émis un mandat d'arrestation contre le financier Martin J. Insull, par suite d'informations fournies par M. F. A. Bohne, vice-consul des Etats-Unis à Toronto. Les informations ont trait à une assertion d'après laquelle le financier Insull aurait, entre le 2 novembre 1931 et le 20 janvier 1933, cher-

# La Vie Musicale

L'Orchestre Symphonique à l'église Notre-Dame — La Manécanterie de la Nativité — M. Edwin Bélanger, Prix d'Europe 1933 — L'orgue électronique à l'église

Il est annoncé que le dernier concert de la belle et trop courte saison que nous a donnée l'Association des Concerts Symphoniques, aura lieu à l'église Notre-Dame, le soir du 27 mai.

L'usage des églises pour le concert est interdit, à moins que, pour les raisons toutes spéciales, l'Ordinaire, qui s'en est réservé le privilège, ne juge à propos de lever la défense et que les autorités de l'église n'y prêtent leur concours.

Cette année est la quatrième centenaire de la découverte de l'île de Mont-Royal par Jacques Cartier et des fêtes dont on ne connaît pas encore le programme et dont on ne sait même pas si elles auront lieu, ont, parait-il, à l'état de projet.

Les autres pièces du programme ne sont pas encore toutes connues, parce qu'il n'y sera dressé qu'à l'arrivée de M. Rosario Bourdon qui sera à Montréal ces jours-ci.

Fondée pour donner cinq concerts mensuels et comme tentative de donner notre ville d'un orchestre dans lequel, d'abord, les compositeurs et les artistes canadiens seraient à l'honneur, l'institution a obtenu dès le début un succès foudroyant.

L'an prochain, l'Orchestre demeurera dans l'Est et j'ai déjà dit que depuis quelque temps on pense à lui donner soit la même maison agrandie, soit une autre qu'on finira bien par trouver, — ou par fonder.

Il n'est pas, je crois, nécessaire d'inviter les amateurs d'orchestre, les fidèles du nôtre, à ne pas manquer ce dernier concert: l'église Notre-Dame sera certainement remplie le soir du 27.

La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de la Nativité d'Hochelega — car nous avons nous aussi une Manécanterie — donnera bientôt un concert.

Elle a déjà chanté cette année à la radio et les personnes qui assistaient à la grand-messe de Pâques à Notre-Dame de Lourdes (Saint-Jacques) ont pu admirer la manière vraiment artistique dont un petit groupe de ces manéchantres a chanté l'Alleluia grégorien et les mélodies alternées d'un *Credo* construit à la façon du *Symbolo* du rit grec.

Le chœur se compose d'une centaine de chanteurs, enfants et hommes, qu'a préparés l'excellent musicien qu'est le F. Séverin, de la Congrégation de Sainte-Croix. Moins connu que son frère Placide, l'auteur des chœurs de *Polyeucte* et d'oeuvres chorales favorablement remarqués aux concerts des Chanteurs de Notre-Dame, le F. Séverin a le talent, qui ne court pas les rues, de faire aimer aux enfants le travail d'une préparation vocale et musicale fouillée, exigeante même.

M. Edwin Bélanger, prix d'Europe 1933, terminera ses études cet été et s'il ne bénéficie pas d'un prolongement de séjour, reviendra au Canada à l'automne.

Il a commencé ses études à Paris, puis est allé les continuer à Londres. Mais, boursier de violon, il ne s'est pas borné à perfectionner sa maîtrise de l'instrument; il s'adonne aussi au travail de direction de l'orchestre et a déjà pris plusieurs fois le bâton à la classe d'orchestre qu'il fréquente, avec du Tschai-kowsky, du Beethoven, du Mozart, des concertos pour piano et orchestre.

On accuse souvent les musiciens anglais d'être formalistes, traditionnels et secs, mais, d'après les remarques de M. Bélanger, il semblerait que leur enseignement de la direction de l'orchestre soit absolument à point et capable de produire des chefs sûrs d'eux-mêmes et entraîneurs d'hommes.

L'information suivante, recueillie dans le *New York Times*, montre que malgré les perfectionnements apportés aux orgues électroniques, on n'est pas près de remplacer, en apparence du moins, l'orgue à tuyaux qui a pour lui une antiquité et une beauté incomparables.

Une congrégation de New-York, qui avait à faire réparer un vieil orgue de haute valeur, a reçu l'offre d'un instrument américain dans lequel le son est produit par les ondes électriques, à un coût beaucoup moindre que celui des réparations à effectuer.

On a cependant décidé de conserver l'orgue, avec sa montre et sa console, mais on a consenti à installer un des nouveaux instruments, qui est plus petit qu'un piano droit, en l'incorporant à la console. Rien ne paraît changé pour la vue, tout au moins.

Dans les temples protestants, cette question d'apparence est d'une très grande importance. Hors les temples anglicans, où la présence d'un autel relègue l'orgue sur le côté du chœur, l'instrument occupe la place d'honneur au fond de son abside et au-dessus du pupitre du pasteur.

14 mai. — La Patrie laurentienne, concours oratoire entre les membres de la J. E. C. (Jeunesse étudiante catholique), du cours universitaire.

15 mai. — La nature laurentienne, séance des Jeunes Naturalistes.

16 mai. — Le garçon laurentien, séance scoutie présentée par la troupe de Notre-Dame de Liesse. Le lever du rideau est à 8 h. 30 du soir. L'entrée est libre.

Les 14, 15 et 16 mai, à 7 h. 45 p.m., immédiatement avant les séances publiques, triduum dans l'église du Gesù en l'honneur de Notre-Dame de Liesse.

Le facteur tradition est puissant, mais aucunement compulsoire. Les chapelles papales, Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran n'ont pas d'orgue. Donc l'orgue n'est pas essentiellement un instrument d'église; l'orgue est un instrument de concert, admis à l'église. Donc aussi il semble indifférent que ce soit l'orgue à tuyaux ou l'orgue électronique.

En tout cas, ce n'est pas par ce qui se fait chez nous qu'on peut décider la question. Dans cinquante pour cent de nos églises, on vise à avoir un instrument puissant, riche en timbres quelques fois inutiles, mais surtout enfoncé dans un buffet qui frappe l'oeil, puis on le confie aux doigts inexpérimentés d'un amateur qui, pourvu que le tremolo s'ébatte tout le temps, ne se donnera pas la peine de chercher des registrations pleines de sens.

Alors à quoi bon de pareils instruments? S'ils ne doivent servir qu'aux accompagnements et à des entrées ou sorties que personne n'écoute, peu importe que l'orgue sonne par des ondes électriques, ou par des tuyaux juchés dans un buffet rococo.

Avec la permission de l'Ordinaire, cela va sans dire, je ne verrais pas d'un mauvais oeil l'introduction de l'orgue électronique à l'église. L'économie réalisée sur l'orgue de vingt à vingt-cinq mille dollars pourrait être consacrée à la rémunération d'organistes compétents, là où, à l'heure actuelle, on offre vingt dollars par mois à un musicien qui en a dépensé autant pendant dix ans pour apprendre à se poser les doigts sur un clavier.

Frédéric PELLETIER

## Gazette artistique

12 mai. — HIS MAJESTY'S. — Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera. Impresario Carle.

13 mai. — AUDITORIUM SAINT-LAURENT. — (Aussi matinée le 11 mai.) Soirée le 13: *Noë*, pièce à grand spectacle d'André Obey, interprété par les élèves du collège de Saint-Laurent. Décors de Jacques Pelletier.

13 mai. — RITZ-CARLTON. — (Semaine du 13). — *Merry Wives of Windsor*, de Shakespeare, par le *Montreal Repertory Theatre*, dirigé par Miss Martha Allan.

14 mai. — MONUMENT NATIONAL. — Le "Trio Lyrique" — Concert au profit du Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction.

14 mai. — MONT-SAINTE-LOUIS. — Deux opéras-comiques: *Le calife de Bagdad*, de Boieldieu; *La cloche d'argent*, de Boissière, par les élèves du collège, avec le concours de Paul Trépanier, ténor. (14 et 16 mai).

14 mai. — IMPERIAL. — Grand spectacle de chorégraphie par le studio Ruvenoff. Ballets *Pot-Pouri* et *Mlada* de Borodine, en 36 divertissements.

14 mai. — GESU. — "La patrie laurentienne", concours oratoire entre les membres de la J. E. C.

15 mai. — GESU. — "La nature laurentienne", séance des Jeunes naturalistes.

16 mai. — GESU. — "Le garçon laurentien", séance scoutie présentée par la troupe de Notre-Dame de Liesse.

19 mai. — PALESTRE NATIONALE (En matinée). — Le Théâtre des Petits, dirigé par Camille Bernard. *La Fée*, *La Distribution des prix*, *Le Règne de Francine*, de Mme Léon Mercier-Gouin.

## Le Théâtre des Petits

D'une façon digne de la réputation qu'il s'est acquise, le Théâtre des Petits clôturera sa première saison de spectacles mensuels, le 19 mai en matinée. La pièce de résistance s'intitule "La distribution des prix", on ne peut plus aptement. La scène entière se passe dans les "couloirs" d'un lycée de jeunes filles. Les situations sont multiples, inattendues et gaies. En tête de la distribution se trouvent les noms de Jacqueline Couture, France Pouliot, José Forgues, Georgette Casteran, Lise Riopel, Rej. Ostiguy, etc., etc., Denise Millette, Suzanne Thoun, Emile Giroux et plusieurs autres divertiront intégralement les auditeurs. En plus de la pièce principale et du ballet des étoiles — 3 autres comédies sont à l'affiche: *Le rêve de Francine* — la *Fée* — et *La Gigale* et la *Fourmi* — dont les deux interprètes ont 4 et 5 ans.

## A la gloire de la Laurentie

IVe CENTENAIRE DE LA DECOUVERTE DU FLEUVE SAINT-LAURENT PAR JACQUES CARTIER (1535-1935)

Trois séances publiques seront données au cours du mois de mai dans la salle académique du collège Sainte-Marie pour commémorer le IVe centenaire de la découverte du fleuve Saint-Laurent par Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage au Canada, en 1535.

14 mai. — La Patrie laurentienne, concours oratoire entre les membres de la J. E. C. (Jeunesse étudiante catholique), du cours universitaire.

15 mai. — La nature laurentienne, séance des Jeunes Naturalistes.

16 mai. — Le garçon laurentien, séance scoutie présentée par la troupe de Notre-Dame de Liesse.

Les 14, 15 et 16 mai, à 7 h. 45 p.m., immédiatement avant les séances publiques, triduum dans l'église du Gesù en l'honneur de Notre-Dame de Liesse.

## "Noë", au collège de Saint-Laurent

La pièce de "Noë", que les collégiens de Saint-Laurent préparent, est malgré son titre archaïque, une oeuvre très moderne, audacieusement même. On ne voit pas tous les jours sur la scène, à côté d'hommes en chair et en os, des animaux. Et des animaux qui ont un rôle à jouer, qui amuseront les jeunes sans doute, mais qui contribueront, incidemment, à élever le drame à des hauteurs insoupçonnées.

Un autre élément d'intérêt viendra des décors. Ils seront de Jacques Pelletier, ancien des Beaux-Arts, qui y donne libre cours à sa fantaisie.

Il y aura matinées les jeudi et samedi, 9 et 11 mai, et soirée le lundi, 13 mai. Les adultes sont admis en matinée. Pour retenir les billets appeler: BYwater 0931. (Communiquer)

## "Le Calife de Bagdad"

Mardi le 14 et jeudi le 16 mai, les élèves du Mont Saint-Louis, avec le concours du Dr Paul Trépanier, présenteront le "Calife de Bagdad". Cet opéra-comique de Boieldieu n'a jamais été donné à Montréal. On aimera entendre, sans doute, l'air du Calife: "Voyez la plaisante aventure"; la cavatine: "Biau Ciel de ma douce Asie"; le duo: "Allons, soyez sans défiance"; la romance du jeune Selim: "Depuis le jour où je suis en ce jour les vertus, le courage", etc.

Le même soir, il y aura reprise de la "Cloche d'argent", chef-d'oeuvre de Boissière.

## Les élèves du studio Marier

Mardi soir le 4 juin à la salle académique du Gesù aura lieu l'audition annuelle des élèves de Mlle Marier, professeur de chant.

Jeudi le 6 juin, à la même salle, les élèves interpréteront l'opéra de *Mignon*, d'Ambroise Thomas.

La mise en scène sera réglée par M. Albert Roberval.



PLUS nous compterons sur l'Etat pour vivre, plus nous augmenterons le fardeau des contribuables, plus nous tarirons la source des impôts, plus nous acculerons le peuple à la pauvreté universelle. La prévoyance n'est point une affaire collective, mais une vertu individuelle: chacun doit être pour soi une seconde providence. Si vous voulez une reprise des affaires, allégez le budget de l'assistance publique: souscrivez nos rentes viagères garanties

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

65, O. S. Jacques, Montréal - HA 3291

## Au monument

### Maisonneuve

LA CEREMONIE DU 18 MAI. Le comité permanent de célébration de l'anniversaire de fondation de notre ville invite les citoyens de Montréal à prendre part à la cérémonie annuelle du 18 mai au pied du monument Maisonneuve, à la Place d'Armes.

A cette occasion des couronnes de fleurs seront déposées au pied du monument par diverses sociétés patriotiques, accompagnées de quelques allocutions de la part des

N'OUBLIEZ PAS LA 36<sup>ème</sup> EXCURSION ANNUELLE DE L'Association Chorale St-Louis de France DU 28 JUIN AU 2 JUILLET 1935 Pour toutes informations, s'adresser à Frédéric C. Larivière 3715, Boulevard St-Laurent Le soir: 4247, Esplanade Tél.: LA. 8141 Tél.: BE. 3917

LES PLANCHERS EN BOIS DUR "PERFECTION" augmentent grandement l'apparence et la valeur de la maison et ne coûtent pas plus que les planchers ordinaires. SPECIALITE: planchers de 1/2 pouce à prix grandement réduits. EAGLE LUMBER COMPANY LTD 6365, rue SAINT-URBAIN CR. 4810

ANTIKOR-LAURENCE On annonce: Aujourd'hui, on fera la collecte, dans le dioc. de Sherbrooke, pour l'oeuvre des Soeurs Missionnaires Notre-Dame des Anges; dans le dioc. de Valleyfield, pour l'Hôtel-Dieu; dans le dioc. de Joliette, pour l'Université de Montréal. — Aujourd'hui, dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, 1er anniversaire de l'Élection de Son Excellence Mgr Anastase Forget, évêque de ce diocèse.

Offices de l'Eglise LE DIMANCHE 12 MAI SOLENNITE EXTERIEURE DE SAINT JOSEPH, époux de Marie, C. Patron de l'Eglise Universelle et du Canada, Double 1 cl. (Ornements d'or ou blancs). Messe: Ad-jutor, avec Gl. et Cr.; 2e or. du dim. III seulement; préface de S. Joseph; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres chantées, mém. seulement de saint Robert Bellarmine E. D. (d'après le libellus de 1932: T. P.: seule or. propre) et du dim. III.

L'Institut Botanique de l'Université de Montréal annonce la publication de la FLORE LAURENTIENNE par FRERE MARIE-VICTORIN, D. Sc. Un grand ouvrage in-quarto (29 x 22 cm.) destiné à donner aux Canadiens français une connaissance précise de la flore de leur pays, et aux botanistes étrangers la physionomie botanique de la vallée du Saint-Laurent: Plus de 900 pages de texte, où sont décrites et commentées les 1917 espèces actuellement connues de la flore vasculaire du Québec; Environ 2800 dessins originaux, qui rendent facile l'identification des plantes décrites; Une "Esquisse générale de la flore laurentienne", — illustrée d'une Carte phytogéographique du Québec (en couleurs) et de 22 cartes en noir, — qui dessine la physionomie, et raconte l'histoire, de l'une des plus remarquables flores du globe; Des clefs complètes conduisant aux familles, aux genres et aux espèces; D'abondantes notes encyclopédiques qui relient la science des plantes aux autres domaines de l'esprit, et qui lui donnent son immense valeur humaine; Un copieux glossaire où sont définis les termes techniques employés dans l'ouvrage; Un index alphabétique très élaboré des noms de toutes catégories (latins, français, anglais, vulgaires).

L'APPEL COLLECTIF DE 24 OEUVRES DE CHARITÉ Antérieurement, la plupart des oeuvres énumérées ci-contre avaient organisé une quête annuelle. En groupant ces organismes, notre Fédération diminue le travail et les frais de perception de celles-ci. Elle ne fait appel au public qu'une seule fois par an. N'oubliez pas que votre souscription est répartie entre les diverses institutions fédérées, suivant leurs besoins. Vous avez donc le devoir de vous montrer généreux, car les indigents ont besoin de votre assistance. Aidez au relèvement social des pauvres en procurant aux oeuvres de charité canadiennes-françaises le moyen de les secourir. Si vous souscrivez généreusement à l'appel de notre Fédération, la société vous sera redevable de l'aide que vous apporterez aux enfants, aux vieillards... à tous les déshérités de la fortune qui dépendent de la charité privée. La Fédération groupe les oeuvres suivantes: L'Aide à la femme, L'Asile de nuit Saint-Jean-Baptiste, L'Assistance maternelle, L'Assistance publique, L'Association canadienne-française des aveugles, Les Camps David et Paron, Le Camp le Grillon (l'Aide aux enfants infirmes), Le Camp du Lac Vert, Les Cantines scolaires, La Colonie de vacances Jeanne-d'Arc, La Colonie de vacances des Grèves, Le Conseil catholique d'études et d'action sociales, La Fédération d'hygiène infantile, L'Institut national canadien pour les aveugles, La Maison des convalescentes, La Maison Ignace-Bourget, Le Patronage Jean-le-Prévost, Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, Le Refuge Notre-Dame-de-la-Merci, Le Secours aux chômeuses, La Société de secours aux prisonniers, La Société féminine de protection, La Société de vacances de Saint-Vincent-de-Paul, L'Union nationale française. QUI LES AIDERA... SI VOUS NE LES AIDEZ? 3<sup>e</sup> APPEL 11 - 21 MAI OBJECTIF: \$367,621

UN POT PAR JOUR DE YOGOURT CROIX VERTE ASSAINIT L'INTESTIN 8, DELISLE 916 DULUTH AMO434 NOUS LIVRONS A DOMICILE



# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant."

Directrice: Jeanne METIVIER

## Ces chères mamans

Aux yeux de tout enfant, sa mère est la plus belle. Malgré le pli des pleurs, malgré le rideau du jour, nulle autre ne l'égale et pour qu'il soit fier d'elle, c'est assez d'être sourie où il tient tout son amour.

Charles LEMERCIER

L'idée de consacrer aux mamans un jour par année est folle. Ce n'est pas trop souvent sorti de l'ombre celle qui accomplit sa tâche, parfois trop lourde pour elle, sans se plaindre, sans rien demander en retour.

Connaissez-vous un être plus complètement humain qu'une mère? La mère, c'est l'amour, le dévouement, le désintéressement, la générosité, l'indulgence; non seulement elle possède tout cela; elle est tout cela. Ses choses sont tellement dans sa nature qu'elle les produit sans y penser, spontanément, et elle est toute surprise quand on la chante. Elle adopte sans protester les plus humbles besognes. Elle porte dans son cœur, grand comme l'univers, les joies, les soucis, les douleurs physiques et morales de son mari, de ses enfants. Elle vit tellement pour eux que, lorsqu'elle souffre elle-même, elle se tait sur cette souffrance intime pour ne pas les inquiéter; lorsqu'elle n'en peut plus, mais seulement à ce moment, elle avoue qu'elle est "un peu malade et qu'elle va se reposer"...

Morne tristesse d'un foyer où la mère ne paraît pas à la table de famille! Angoisse des soirs passés sous la lampe qui n'éclairait pas le cher visage! On ne se reconnaît plus dans la maison quand la maman est malade et retenue à sa chambre. On était trop habitué à la voir, à recevoir ses soins et ses conseils pour l'apprécier comme il aurait fallu; c'est quand elle n'y est plus qu'on s'aperçoit combien elle nous est chère et indispensable. Et elle, allongée sur sa couche douloureuse, elle continue à porter malade tout les fardeaux de la maison; elle s'énerve et s'inquiète parce qu'elle n'est pas là pour voir à l'ouvrage, au soin des enfants. Quand ils pleurent elle veut les consoler elle-même; c'est encore elle qui indique où trouver tel ou tel objet, comment exécuter telle recette, tel morceau de couture. Elle pense pour tout le monde, dans la maison, et tout le monde se repose sur elle pour toute chose.

Qu'il est beau, ce visage des mamans, qu'ils sont beaux, ces yeux des mères restés purs et naïfs en dépit de la vie qui ne leur a pourtant ménagé aucune souffrance, aucune larme, aucune expérience. Qu'ils sont admirables, ces cœurs maternels demeurés ouverts à l'enthousiasme même après avoir été broyés par les plus cruelles déceptions, les nombreuses épreuves.

Assis sont-ils heureux les hommes, les femmes qui ont connu leur mère et, la possédant encore, trouvent chaque soir, en rentrant du travail, son sourire accueillant, ses bras ouverts pour le baiser maternel: le plus pur et le plus généreux. On n'aime jamais trop sa mère et surtout, on ne lui témoigne jamais assez d'amour. Les enfants du siècle font trop sentir à leurs mères qu'ils peuvent marcher sans elle, qu'elle ne leur est pas tout à fait indispensable: au fond, ils savent que ce n'est pas ainsi. Pourquoi ne pas le dire à sa maman, qu'on l'aime plus que tout au monde, qu'elle est l'être auquel on tient le plus? On n'aurait pas, une fois sa mère morte, ces regrets de ne pas avoir été assez tendre pour elle durant sa vie, et de lui avoir trop souvent fait de la peine.

JEANNE

## A ma mère...

Je voudrais animer ces insensibles vers, Pour qu'ils soient un long chant à ta gloire de mère. Mais hélas, je ne suis qu'un indigne trouvé Qui voudrait alléger le poids de tes hivers.

Tu m'as donné le jour, tes peines et ton lait, Tu m'as appris à dire un mot, puis à tout dire. Et le jour et la nuit, ton maternel sourire Flottait sur mon berceau, que, douce, tu veillais.

Quand j'étais tout petit, tu dirigeais mes pas. Rêvant alors pour moi des combats sans défaite. Et quand je trébuchais, rieuse mais inquiète Tu me relevais vite, et ne me grondais pas.

Que de nuits sans sommeil, que de pleurs déprimants Dont ton cœur dut goûter pour moi l'amère lie. Quand je voulus plus tard, marcher seul dans la vie. En narguant les ressacs néfastes de Satan!

Ce n'est qu'avec les ans que mon cœur égare A reconnu ses torts et son ingratitude. C'est pourquoi désormais, par sa sollicitude A ton égard il va tâcher de réparer.

Il voudrait réparer le mal, hélas! si grand, Qu'il a causé jadis à ton amour immense. O crois dorénavant à son regret intense. Oublie enfin l'erreur de ton fils repentant.

Mais ma maman chérie, ici cessent mes vers. Ils ne sont qu'un court chant à ta gloire de mère. Puis... tu sais que je suis un indigne trouvé. Mais qu'ils sachent bercer ton cœur où vient l'hiver.

11 mai 1935. Robert Lévêque de La Roche

## A nous, mesdames

Madame Paul Martel, présidente de la section féminine de la campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, actuellement en cours, adresse un chaleureux appel aux femmes de Montréal et demande à celles qui le peuvent de contribuer à l'œuvre de la Fédération, indépendamment des souscriptions données par leurs maris ou les autres hommes de la famille.

Pour justifier cet appel, Mme Martel explique le rôle important que remplit la Fédération dans le soulagement de la misère, chez nous et du bien accompli par chacune des œuvres fédérées.

"La charité, nous dit-elle dans l'entrevue qu'elle nous accorde avec grâce, est étroitement liée à la religion dont la pratique nous oblige à aider le prochain selon nos capacités et nos moyens.

La charité, vertu chrétienne, base de notre religion, concrétisée dans cette formule sublime: Aimons-nous les uns les autres, s'adresse à nous, en ce moment sous une figure nouvelle La Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

A nous, Mesdames, par nature plus sensibles aux misères humaines, et appelées à servir par vocation à nous pencher sur elles pour les panser et les guérir, cette organisation collective qui est la synthèse de 24 œuvres connues et aimées depuis longtemps, demande le sacrifice de notre bourse, de nos talents et de quelques-uns de nos loisirs.

Ces richesses matérielles ou morales dont la Providence nous a dotées, sachons les mettre au service du pauvre qui est l'image du Christ souffrant, et enroulons-nous courageusement dans les rangs de cette armée féminine de volontaires, qui, aidant à l'élément masculin, s'adresseront à la population de notre ville pour lui demander l'aumône.

Les femmes ont prouvé dans le passé, soit dans nos communautés religieuses, soit dans les groupements laïques, qu'elles sont spécialement qualifiées pour mener à bien les œuvres de charité. Continuons de dépenser notre zèle dans cette organisation de la Fédération, que les autorités religieuses de notre diocèse et de chacune de nos paroisses encouragent avec tant d'ardeur. Si notre état de santé ou nos occupations de famille ne nous permettent pas de répondre "présente" à l'appel, il est une autre forme de charité que nous pouvons toutes exercer: c'est de faire bon accueil aux auxiliaires qui se présenteront à nos portes entre le 11 et le 21 mai. Ces personnes sont lasses de démarches nombreuses et ont peut-être le cœur lourd de refus successifs. Recevons-les chaleureusement. Elles viennent à nous au nom de Dieu, et doivent représenter à nos yeux, les mères de famille souffrantes, les enfants nécessiteux, orphelins, infirmes ou vieillards abandonnés, tous les malheureux assistés par les 24 œuvres de la Fédération.

Quoique la crise nous ait plus ou moins atteintes, du moins dans nos dépenses superflues, n'aurons-nous pas pitié de ceux que la misère des temps a privés de pain et de vêtements?

Songons que les secours de la Société St-Vincent de Paul, de l'Assistance Maternelle, des Gouttes de lait sont de plus en plus nécessaires à mesure que se fait sentir la gêne dans les foyers.

Rappelons-nous que certaines œuvres affiliées à la Fédération essentiellement féminines comme l'Aide à la Femme, le Secours aux chômeuses, la Société féminine de protection, donnent assistance à des personnes dont nous avons peut-être accepté les services, bon-

## La mode parisienne

LE CUIR DANS LA TOILETTE PAR RACHEL GAYMAN

(Copyright par l'Agence Havas)

Paris, 11. (C.P.-Havas). — Le cuir qu'on arrive à travailler comme un tissu après l'avoir tanné, assoupli, étiré, pressé et teint de tous couleurs sera aujourd'hui combiné avec des ensembles, garnitures et accessoires qui connaîtront la plus grande vogue. Ce n'est peut-être pas absolument nouveau d'assortir, pour les sports et le voyage, les souliers, les gants, la ceinture, le sac à main du même cuir et dans le même ton — veau, crocodile, peau de porc ou pécarin — dans une gamme qui s'étend du noisette clair au havane foncé, mais ce raffinement recherché dans les détails des accessoires qui complètent la toilette de ville est entièrement nouveau et se perfectionne de jour en jour. En veut-on des exemples? Sur une élégante robe d'après-midi d'un bleu un peu violacé, on portera une haute ceinture de cuir blanc découpé, les mêmes découpures se répéteront sur les souliers et les gants du même cuir blanc et, par ces découpures, on apercevra un fond de peau du même bleu que la robe, enfin un chapeau bleu ou blanc comportera une garniture assortie. Une toilette noire se complètera d'une même série d'accessoires en peau blanche ou légèrement teintée de beige rose d'un effet nouveau, très doux et très soyeux. Il en est de même pour le soir avec des ensembles de peau d'or ou d'argent. Pour les sacs, délaissant les pochettes qui se serrent sous le bras, on revient aux formes carrées, ou rectangulaires, s'ouvrant largement et susceptibles de contenir aisément une foule de menus objets indispensables. Et surtout tous les sacs nouveaux ont des anses ou des poignées souples ou rigides mais assez larges pour passer au bras. Le fermoir est suivant le cas, de métal doré ou d'écaillé, mais le plus souvent un des côtés se rabat sur l'autre et supporte le monogramme indispensable qui doit être de très grande taille. Les sacs de sport sont généralement piqués de plis et de nervures en motifs géométriques. C'est aux sacs de l'après-midi que sont réservées les découpures et les incrustations d'un ton contrastant ou de cuir brillant lorsqu'il s'agit de rehausser une peau mate comme l'antilope ou le suède. Il est curieux de remarquer qu'après avoir emprunté des motifs à la flore, c'est à l'art appliqué: bas reliefs, renaissance, ferronneries des XVIIe et XVIIIe siècles — qu'on fait plutôt appel aujourd'hui. Des bordures de lamères tressées, un travail de ganse en relief sont également employés pour orner les gants et les sacs et les gants. Enfin, il faut encore signaler la vague croissante de boutons de cuir de toutes formes — en boules, ronds, carrés, rectangulaires — qu'on retrouve sur tous les manteaux de voyage et sur la plupart des tailleurs. Des colliers et autres menus bijoux composés de fleurs découpées dans du cuir multicolore, monogrammes montés en broches ou en clips qui ornent tant de chandails.

## Mort de la R. S. Delphine

Saint-Hyacinthe, 11. (D.N.C.) — La R. Soeur Delphine, née Marie-Thérèse Michaud, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée à la Maison d'Youville, de cette ville, à l'âge de 44 ans, dont 25 de vie religieuse. La défunte, qui était native de Saint-Hyacinthe, était la fille de Joseph Michaud et de Joséphine Paradis. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. M. Jeannoise P. A. Saint-Pierre, chapelain de la Maison d'Youville, chantait le service funèbre. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Gustave Vigneau et Maurice Godbout.

## Un marquis de Carabas

par DELLY

Nous avons hier annoncé comment un contrepèdre imprévu nous empêcha de publier Le marquis de Carabas, le dernier roman de Delly. On ne nous en voudra pas de donner tout de même ici les premières pages de ce roman, qui en possèdent les principaux personnages et en laissent deviner l'intérêt.

L'auteur ne sera point fâché, non plus, nous l'imaginons, de la publicité que recevra de la sorte son nouveau livre. Celui-ci est d'ailleurs en vente au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-est est, prix: \$1.00 franco.

Lundi, nous commencerons la publication de notre nouveau feuilleton.

— I —

Le thé dansant que donnait aujourd'hui Mme Leduc, la femme du plus jeune médecin de Treilhac, réunissait à peu près toute la meilleure société de la petite ville. L'hôteesse allait de l'un à l'autre, vive, aimable, un peu maniérée, bonne personne, d'ailleurs, comme le disait une vieille dame au profil de chèvre à Mme Damplesmes, avec qui elle s'entretenait en regardant les évolutions des danseurs.

L'autre — une blonde entre deux âges, au visage fanté — approuva du bout des lèvres. Puis elle ajouta avec une moue de dédain: — Mais elle est bien peu intelligente, soit dit entre nous.

— Oh! pas moins que beaucoup gravement dans la défense d'un poste. Un échange de lettres eut lieu entre le notaire et lui pour le règlement des affaires. Mais on ne le revit jamais par ici. Mlle Albert, à laquelle il témoignait beaucoup d'affection, a reçu il y a quatre ans un mot de lui l'informant de son départ pour l'Afrique du Sud, où il allait chercher fortune. Depuis lors, plus de nouvelles. Est-il encore vivant? Nul ne le sait, Mme Damplesmes continue d'habiter la maison qui appartient à son beau-frère. Des valeurs qui lui ont été attribuées à la mort de son mari, je crois qu'il ne doit plus rien rester. Elle vit sur le maigre revenu de ses enfants mineurs. Cependant, on fait bonne chère chez elle et ces dames se paient des toilettes neuves à chaque saison.

— On prétend qu'elle a beaucoup de dettes.

— Je m'en doute! Mais à force d'expédients, on finit par faire la culbute.

— Si le jeune homme n'est pas mort, il peut, d'un jour à l'autre, venir réclamer son bien.

— Naturellement! Ah! elles lui feraient beau visage! Ce serait à voir, vraiment!

Et la vieille dame rit silencieusement.

... Mme Damplesmes ne pouvait pas le souffrir. Maintenant encore, quand elle en parle, elle ne l'appelle que "l'aventurier". Toujours, elle a déclaré bien haut qu'il n'était qu'un cervelas brûlé, incapable d'arriver à rien.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

## Mais en attendant de généreux pré-

textants, pourquoi ne l'amenez-vous quelquefois à nos petites réunions? Elle se distrairait, en s'habituant un peu au monde et à la vie, qui vous lui reprochez d'ignorer.

— Vous oubliez qu'elle est en grand deuil.

Mme Clémentier déclara: — Voilà dix-huit mois que sa mère est morte.

— Mais elle ne veut pas encore le quitter. En outre, comme elle est destinée à gagner sa vie, il est beaucoup plus raisonnable qu'elle ne s'accoutume pas aux distractions mondaines.

Mme Leduc demanda: — Et que fera-t-elle, cette pauvre petite?

— Elle est bonne musicienne et pourra donner des leçons de piano, de solfège.

— Où cela? Pas ici? Nous avons déjà Mme Bruard, Mlle Gersier, Mlle Clair... et cette dernière meurt de faim, dit-on.

— Le cas est embarrassant, je le sais bien; pourtant, elle n'est pas capable de faire autre chose. Croyez-vous que sa mère, n'ayant pas de fortune, n'aurait pas dû la diriger vers une carrière un peu rémunératrice? Au lieu de cela, elle l'a élevée comme une rentière... et maintenant, c'est moi qui en ai toute la charge.

Sur ces mots, Mme Damplesmes souria en levant au plafond des yeux de martyre résignée.

— Mais elle a une pension, cette petite, dit Mme Clémentier.

— Oui, mais si peu de chose! Et je lui prends naturellement le moins possible là-dessus. Il faut savoir faire quelques sacrifices pour sa famille.

— Elle s'interrompit. Un couple entra, venant de la pièce voisine où l'on servait le goûter. Elle, une grande belle fille légèrement roussée, aux yeux hardis, portant avec une désinvolture provocante une toilette du genre le plus nouveau; lui, un gros garçon d'une trentaine d'années, vulgaire, posé et visi-

## blement plein de suffisance.

La jeune fille riait, parlait haut, montrait de belles dents entre les lèvres savamment carminées. Tous deux traversèrent le salon pour gagner le jardin qui s'étendait jusqu'à la rivière.

Mme Clémentier joignit sur ses genoux ses vieilles mains ridées en murmurant: — Cette Camille Trémont! Peut-on se compromettre ainsi avec ce gros Chervet!

Un rictus moqueur plissa la bouche maigre de Mme Damplesmes. — Eh! elle cherche le mariage riche! Théodore Chervet paraît enrichi, au dire de ses amis. Avec ses goûts de dépense et sa maigre dot, la belle Camille ne ferait pas si mal en épousant l'un des gros propriétaires du pays.

— Et le fils d'un usurier, d'un être taré, méprisé de tous durant sa vie. Lui-même n'est que sottise, prétention, vulgarité physique et morale. — Elle espérait que Mlle Trémont n'a pas l'âme assez basse pour accepter un pareil mari!

— Elle y arrivera, croyez-moi. Attirez par sa beauté, les époux s'éloignent en apprenant que cette élégante personne a pour dot trente mille francs sans espérances, puisque la rente sans ronde dont jouit sa mère n'existera plus à la mort de celle-ci. Camille, fille pratique, se lassera vite d'attendre le mari de ses rêves et se contentera du gros Chervet.

— Grand bien lui fasse! Un triste ménage de plus sur la terre... Allons, je vous laisse maintenant. Pour contenter Mme Leduc, ma bonne voisine, j'ai fait cette petite apparition; mais je retourne à mon tricot.

Mme Leduc accompagna la vieille dame jusqu'au vestibule, tout en essayant aimablement de la retenir. Mais Mme Clémentier dit en riant: — Non, non, ma figure du temps jadis n'a que faire parmi toute cette jeunesse un peu... évaporée.

## Les nouvelles féminines

**A la maison Ste-Hélène**

Il y aura une partie de cartes à la maison Ste-Hélène, 1749 rue Parthenais, aujourd'hui, 11 mai à 8 h. p.m. Cette maison hospitalière accueillera 100 malheureuses, et est dirigée par les religieuses du Bon-Pasteur.

**Retraite fermée**

Au monastère de Marie-Réparatrice, du vendredi 11 mai à 7 h. 30. Jusqu'au mardi, 4 juin au matin, aura lieu une retraite prêchée par le R. P. Dom Raoul Hamel, O.S.B. Les dames et les jeunes filles sont invitées. Pour renseignements, s'adresser au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025, boulevard Royal, ouest, D.D. 377. Les inscriptions doivent être prises au plus tôt.

**Amicale N.-D. des Cèdres**

La réunion des anciennes élèves du couvent des Cèdres, C.-N.-D., aura lieu le samedi, 25 mai à 2 h. (heure solaire). Toutes les anciennes sont invitées.

**A la Païestrale nationale**

Jeudi 16 mai prochain, soirée au bénéfice

## Les bonnes recettes

**Un dîner canadien**

**SOUPE AUX POIS**

2 tasses de pois, 1/2 livre de lard salé, 1 c. à thé de soda à pâte, 3 pintes d'eau froide, 2 petits oignons, poivre.

Faire tremper les pois pendant toute une nuit dans de l'eau froide additionnée d'une cuillerée à thé de soda. Jeter cette eau et cuire les

**ANTALINE**

Soulage maux de tête, de dents, d'oreilles — abaisse la fièvre.

**EATON**

Vente de 3 jours commençant lundi

# Draps Wabasso

ourlés de jour

Occasion exceptionnelle de vous procurer des draps faits au fameux moulin Wabasso, à bien moins que le prix habituel. Sans apprêt, ils sont ainsi aussi épaiss que le blanchissage que lorsque vous les achetez. Déchirés, non coupés, afin qu'ils restent droits, jours tirés à la main. Notez les dimensions totales:

simple	72" x 95"	<b>2.96</b>
doublé	81" x 95"	

Prix de la vente de 3 jours, la paire

Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphones Plateau 9211.

Au deuxième chez Eaton, rue de l'Université.

**T. EATON CO.**  
92 MONTREAL

## PETIT CARNET

**PROCHAIN MARIAGE MELANSON-HOWARD**

Le samedi, 25 mai, sera célébré, dans la chapelle de la Vierge, église Saint-Patrice, à 9 heures a.m., le mariage du Dr Paul Melanson et de Mlle Evelyn Howard. Le Dr Melanson est le fils de M. H.-H. Melanson, ex-adjoint du vice-président en charge du Service des voyageurs du Canadien National.

## Une bonne nouvelle pour les amateurs de fleurs

Nous apprenons que le R. P. Léopold, directeur de l'Institut Agricole d'Oka, cédant aux nombreuses instances qui lui ont été faites, a accepté de réunir en volume les remarquables articles qu'il a publiés chaque semaine depuis deux ans sur la culture des fleurs. Cette nouvelle est de nature à intéresser plusieurs de nos lecteurs et de nos lectrices, pour qui la culture des fleurs est une distraction en même temps qu'un agréable passe-temps.

A cause des occupations de sa charge, le R. P. Léopold ne pourra faire paraître son livre que l'automne prochain, mais dès maintenant nous sommes en mesure de faire connaître les conditions favorables qui sont faites à ceux qui placeront immédiatement leur commande.

**PRIX DE FAVEUR**

Toutes les personnes qui enverront à l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, leur commande avant le 1er juillet, accompagnée du montant de \$1.00 au Canada et \$1.50 aux Etats-Unis, recevront ce volume dès sa sortie des presses.

**PRIX REGULIERS**

Ces prix de faveur expireront le 1er juillet, et les commandes reçues après cette date seront remplies au prix régulier, soit \$2.00 au Canada et \$2.50 aux Etats-Unis, en autant qu'il restera encore des copies disponibles car l'intention de l'auteur est de limiter le tirage au nombre des commandes reçues le 1er juillet.

pois dans de l'eau nouvelle. Ajouter le lard salé, les oignons et les assaisonnements. Laisser mijoter 4 à 5 heures.

**RAGOUT DE PATTES DE COCHON**

4 pattes de cochon, 4 oignons, 3 c. à table de farine grillée, sel et poivre, eau.

Purger les pattes de cochon, les couper en quatre et les faire cuire avec assez d'eau bouillante, les oignons et les assaisonnements. Un demi-heure avant de servir, ajouter la farine grillée délayée avec de l'eau froide.

**BOULETTES DE PORC**

2 livres de porc, 1 oignon, fariné, sel et poivre, épices.

Hacher la viande au moulin, ainsi que les oignons et ajouter les assaisonnements. Façonner des boulettes, les passer dans la farine, les faire frire au préalable dans la graisse, puis terminer leur cuisson dans le ragout.

**OMELETTE CANADIENNE**

3 oeufs, 1/4 tasse de lait, 1 c. à table de farine, 6 tranches de lard, sel.

Couper le lard en tranches, le mettre dans une poêle avec assez d'eau pour couvrir et laisser cuire 5 minutes; jeter l'eau et faire rôtir les grillades. Délayer la farine avec le lait, y mettre les oeufs battus et déposer ce mélange dans la poêle contenant le lard. Faire cuire sur un feu doux ou au fourneau.

**CREPES**

1 tasse de farine, 1 ou 2 oeufs, 1 tasse de lait, beurre ou saindoux, sel.

Tamiser la farine et le sel, délayer avec le lait, ajouter les oeufs et travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse. Mettre un peu de beurre ou de saindoux dans une poêle, faire chauffer et y ajouter de la pâte de manière à ce que le fond en soit recouvert. Laisser cuire d'un côté, puis de l'autre. Servir chaud avec sirop d'érable.

**Pensionnat Marie-Rose**

Les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie du Pensionnat Marie-Rose, 310 est, rue Rachel, invitent cordialement toutes leurs anciennes élèves à un convention qui se tiendra à leur Alma Mater le 12 mai prochain à 2 hrs. Il y aura élection des officières.

**Convent de Cacoua**

Les Anciennes Elèves sont cordialement invitées à la réunion de l'Amicale "Marguerite d'Youville" qui aura lieu le 26 mai, à 1 heure de l'après-midi au Convent de Cacoua.

Elles sont priées de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

**Ecole Ménagère provinciale**

461 est, rue Sherbrooke

Lundi, 4 h. le 13 mai, cours d'Apogéotique, par M. l'abbé Lator.

Mardi, à 2 h. précises, démonstration culinaire.

Mardi soir, à 8 h. Conférence toute spéciale sur le lait et ses sous-produits, par un spécialiste.

L'entrée est libre.

Toutes les élèves qui ont suivi régulièrement les cours de lait, depuis le 1er septembre, et qui ont l'intention de subir les examens, sont priées de donner leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone, pour qu'elles puissent être convoquées le soir des examens. Ici cette date, elles doivent étudier leurs notes, et consulter le Livre de Droit Usuel.

**Journée d'étude annuelle**

La Fédération des cercles d'études de nos Canadiennes françaises aura sa journée d'étude annuelle, sous la présidence de Mgr Chaumont, P.A., directeur de l'action catholique, le dimanche 19 mai, à 2 h. 30 p.m., à l'Institut Pédagogique, 4873 ave. Westmount. On y étudiera le rôle de la femme dans l'action catholique. Toutes les personnes qui s'intéressent aux cercles d'étude sont invitées.

**Retraite fermée**

Au monastère de Marie-Réparatrice, du vendredi 11 mai à 7 h. 30. Jusqu'au mardi, 4 juin au matin, aura lieu une retraite prêchée par le R. P. Dom Raoul Hamel, O.S.B. Les dames et les jeunes filles sont invitées. Pour renseignements, s'adresser au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025, boulevard Royal, ouest, D.D. 377. Les inscriptions doivent être prises au plus tôt.

**Amicale N.-D. des Cèdres**

La réunion des anciennes élèves du couvent des Cèdres, C.-N.-D., aura lieu le samedi, 25 mai à 2 h. (heure solaire). Toutes les anciennes sont invitées.

**A la Païestrale nationale**

Jeudi 16 mai prochain, soirée au bénéfice

Sur le front... des missions

La moisson blanchit...

Lettre adressée par le Père Arthur Quenneville, missionnaire au Jéhol, à M. l'abbé J. Geoffroy, directeur du Séminaire des Missions-Étrangères

L'in initiative de chercher un missionnaire.

Cher monsieur le Directeur, Un courrier d'occasion m'apporte à Lin Tong Sien votre lettre du 27 décembre 1934. Je vous remercie de toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez. Je vous remercie surtout des souhaits et des vœux que vous me présentez à l'occasion du jour de l'an et des prières que vous avez adressées au ciel pour moi et le succès de mon ministère. Je me réjouis que tout soit prospère au Pont-Viau. Je prie pour votre illustre convalescence.

Notre correspondance me dit-elle, va toujours décroissant. En effet, c'est ma faute. Un fils oublie son père, mais non vice versa. Toutes vos lettres sont autant d'heureux moments que je ne laisse point de goûter agréablement.

D'ores et déjà le poste de Koanti est viable, d'après les prévisions de l'humaine faiblesse. Il y a lieu d'espérer que se formera en cet endroit un groupement de chrétiens qui fera de Koanti, avec les futures conversions, une "paroisse" digne de ce nom.

Quelles en sont les causes? Inutile de dire qu'il ne s'agit pas de politique intérieure ni extérieure. On ne cache même pas l'affection ou l'estime qu'on a pour le nouveau régime. Il ne s'agit pas de chômeurs ou d'affamés cherchant une marmite. L'année dernière a donné une bonne récolte et on a généralement le nécessaire.

Mais un fait d'expérience qui n'échappe à personne est de nature à provoquer l'intérêt sinon l'admiration. A savoir les catholiques généralement n'accusent pas et ne sont pas accusés sans raisons au moins subjectives.

Je ne vous parle pas de la sous-préfecture de Loupeseien qui n'a pas encore de missionnaire attiré. Loupeseien demande à grands cris qu'un missionnaire catholique s'intéresse à son sort.

Ceci a tout l'air d'un bateau monté, tant c'est beau. Je ne fais que décrire ce que je vois. Sans vouloir abuser des comparaisons, j'ai vu et le Père Antoine Roberge, actuellement économe général de la Société, a aussi vu toute cette région comme une mer en tempête menaçant de tout engloutir.

Je ne vous parle pas de la sous-préfecture de Loupeseien qui n'a pas encore de missionnaire attiré. Loupeseien demande à grands cris qu'un missionnaire catholique s'intéresse à son sort.

On peut lire assez souvent des articles protestants contenant des appréciations peu flatteuses sur le succès de leurs oeuvres. Les plus fervents, qui sont souvent les plus clairvoyants, attribuent leurs insuccès à leur manque de discipline sans doute, mais surtout au fait que la foi au Christ est remplacée généralement par une forme de snobisme.

Si vous ne voulez pas que cet élan vers nos Missions dure ce que dure le mode, il faut des ressources supplémentaires. Les protestants subissent la crise aussi, et pourtant si nous avions la centième partie des sommes qu'il leur faut pour le train de vie des familles des Révérends et l'impression des Bibles, les lumières de la foi catholique pénétreraient la masse manchouïe.

Quelle, cher Monsieur le Directeur, qu'en vous exprimant ces sentiments, je compte uniquement faire oeuvre de justice envers les âmes qui me sont confiées. Je ressens déjà la satisfaction du devoir accompli. J'ai la manne qui descend du ciel en attendant les biens de la terre.

Quelle est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif. L'humour est variable; il peut être grognon, impatient et désagréable à ses heures.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Hôpital Notre-Dame

A la demande de la General Hospital Day Committee, le bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame a décidé de célébrer la journée nationale des hôpitaux le 12 mai.

M. Laferté délégué à Lambton

Québec, 10 (D.N.C.) — Le gouvernement de la province a délégué M. Hector Laferté, pour le représenter à Lambton à l'inhumation de M. Eugène Roberge.

Graphologie au "Devoir"

Une amie des violettes et une Curieuse ne m'ont envoyé ni timbres, ni coupon, elles n'ont pas donné suffisamment d'écriture et c'était de la copie.

Lac. — C'est un homme intelligent dont l'esprit ouvert et réfléchi est droit et juste malgré une imagination et une impressionnabilité qui favorisent l'enthousiasme et porteront à certaines exagérations s'il ne se connaît si bien et ne se défait de lui.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

Il se défie de sa sensibilité et il lutte contre elle. Il a de l'initiative, du courage et un optimisme qui alimente les deux. Simple et naturel, il plat par sa sincérité et sa franchise.

Il est peut-être trop confiant, car il juge les autres comme lui-même qui est incapable de ruser et de tromper. La volonté est active, résolue, ferme; quand il est contredit ou qu'il rencontre de l'opposition à sa volonté, il est brusque et un peu agressif.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

TAPISSERIE H. LALONDE & FRÈRE 4800, AVE. du PARC LITÉE Près de l'Av. Mont Royal

Pour les enfants

De la Survivance, d'Edmonton, Alberta, numéro du 1er mai: C'est un signe de renaissance catholique et nationale qui nous donne de l'espoir au milieu de nos difficultés présentes.

LES AVANT-GARDES Entre toutes les associations qui groupent nos compatriotes et qui sollicitent notre concours, deux oeuvres doivent intéresser les parents qui veulent du bien à leurs enfants, les avant-gardes et les Éclaireurs.

Les premières sont des cercles d'études adaptés aux moyens et aux besoins des écoliers et des écolières. On y étudie, avec un supplément de travail et de succès, qui vient s'ajouter au programme scolaire insuffisant sur ces matières, on y apprend la religion, la langue et l'histoire.

Cette expérience doit faire disparaître les derniers scrupules, s'il en existe encore qui empêchent d'occuper les enfants à l'avant-garde, quelques heures par mois, de peur de les surcharger avec le programme officiel.

LES ÉCLAIREURS Des organisateurs se sont trouvés depuis quelque temps pour établir parmi les petits Canadiens français, des patrouilles d'éclaireurs.

Alors que l'avant-garde est plutôt une société d'étude, la patrouille est surtout une société d'action. Les deux genres ne s'excluent pas, ils se complètent.

Au nombre des activités de l'avant-garde et de la patrouille, on en pourrait ajouter une qui est particulièrement à propos.

L'habitude de la bonne action quotidienne peut aussi passer en pratique de la patrouille à l'avant-garde. Qu'on la mette en pratique et si chaque enfant fait chaque jour une bonne action, le résultat sera trop beau.

Jacques SAURIOL

"Au pays des antiquaires"

PAR ANDRÉ MAILFERT "Confidences d'un maquilleur professionnel" Un "document sensationnel" des "révélations époustouflantes"...

TOUSIGNANT et Frère Limitée. 6312 RUE SAINT-HUBERT. BEURRE Crémier 23c, Crémier 1ère qualité 22c, Crémier 2ème qualité 17c.

CHROME! Sur présentation de cette annonce 25% de réduction sur tous les travaux de chrome.

Chapeaux Ed. Michaud Maitre-Chapelier. Deux Magasin: 911, rue Bleury 1257, Université

LITHINES du Dr GUSTIN. MOINS D'UN SOU LE VERRE

NOUS Notre magasin rue St-Laurent (906) sera transporté, le 1er mai, à 2309 Ontario E.

RAOUL FOURNIER CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELLIER. 4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Ernest Meunier Le Tailleur Fashionable. 994, RUE RACHEL (EST)

Le Moulin Economique fabrique toutes essences Spécialités: Vaseline, Huile, Graisse

HOULE & BLEAU SOIN DES PIEDS Spécialité: Chaussures pour pieds malades

J.H. Breton Teinturier & Nettoyeur. 2461 Des Carrières CR. 2149

GARAGE CRESCENT PAUL MARTEL. Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'automos usagés remis à neuf.

Sirop Villars Rhumes — Asthme Toux — Bronchites. Efficace dans les affections des voies respiratoires

VIGNETTES appelez PHOTOGRAVURE NATIONALE 4549

CONSTIPATION CE SOIR AU COUCHER Une à deux tablettes ROBOL Résultat DEMAIN MATIN

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES "DEVOIR" Samedi, 11 mai 1935 Bon pour 2 semaines





# LA VIE SPORTIVE

## Les Sénateurs ont eu raison du Montréal

(Par X.-E. NARBONNE)

Les erreurs ont encore joué un vilain tour au club de baseball Montréal hier après-midi dans la deuxième toute de la série avec les Sénateurs d'Albany et les hommes du gérant Shaughnessy perdirent la partie par un résultat de 9 à 7. Des la première manche Thompson et Sankey commentèrent des erreurs et les visiteurs profitèrent de cette faiblesse pour prendre une avance de six points et Smythe, qui avait débuté dans la boîte pour les Royals fut cédé à place à John Pomorski, alors que deux hommes étaient retirés. Notre lanceur polonais fit bonne figure et s'accorda que cinq coups réussis à ses adversaires jusqu'à la huitième manche, et Lauri Mylykangas termina la toute pour les locaux lorsque Pomorski céda sa place à un frappeur de relève dans la deuxième moitié de la huitième.

Les Royals se montrèrent très agressifs et fort courageux, car après un mauvais début ils bataillèrent énergiquement jusqu'au dernier moment, mais une erreur de jugement de Tate à la manche finale donna lieu à un ralliement des Sénateurs alors que le Montréal avait réussi à se mettre sur un pied d'égalité avec les hommes d'Albany. Un "bun!" sur la ligne du premier but fut converti en coup réussi lorsque Tate jugea à propos de laisser rouler la balle plutôt que de la ramasser dans l'espoir qu'elle sortirait de la ligne, mais ses calculs ne se réalisèrent pas et le cœur fut sauf au premier pendant qu'un autre se rendait au deuxième hier alors qu'il y avait eu un homme retiré précédemment. Un coup de deux buts de Wright, qui vint au bâton comme frappeur de relève, suivi d'un coup simple de Parckard, suffirent pour donner deux points aux Sénateurs, qui remportèrent la palme par 9 à 7, et qui ont égalisé les chances avec le Montréal dans la présente série.

Fresco Thompson a encore fait des siennes au bâton hier après-midi, car sur cinq apparitions au bâton il frappa quatre fois en lieu sûr. John Pomorski obtint deux coups sûrs tandis que Ripple, Seeds, Stacks, Montague et Rhiel eurent chacun un coup simple.

Dans la sixième manche, Carithers se mit tout particulièrement en évidence en retirant sur trois strikes Bissonnette, Seeds et Dugas, les trois seuls frappeurs à venir au bâton.

Les Royals enregistrèrent deux points à la troisième manche après que trois coups consécutifs furent frappés en lieux sûrs par Montague, Pomorski et Thompson et sur le coup sacrifié de Sankey.

Dans la septième manche les locaux se montrèrent de nouveau menaçants et deux autres points furent mis à notre crédit à la suite de deux buts sur balles et sur le coup simple de

Thompson, qui fit entrer les deux coureurs précédents. A la huitième le club du président Racine donna la frousse à ses adversaires et donna une leueur d'espoir aux partisans des Royals lorsque Seeds, Tate et Montague complétèrent grâce aux coups bien placés de Montague et le coup de trois buts de Fresco après que Seeds eut débuté par un double.

La partie d'hier n'a pas manqué d'être excitante et les spectateurs, peu nombreux malheureusement, à cause de l'incertitude de la température, ont eu pour leur argent.

Cet après-midi Albany et Montréal joueront de nouveau alors que la partie commencera à trois heures et dimanche la série actuelle se clôturera par un programme de deux parties dont la première commencera à 2 heures. Les Royals et les Sénateurs mettront leurs meilleurs lanceurs à l'œuvre en fin de semaine afin de décrocher les honneurs de la série.

Résultat détaillé de la partie d'hier:

ALBANY		ab.	p.	cs.	r.	a.
Sax. cg.	4	1	1	2	0	0
Wright cg.	1	0	1	0	0	0
Parckard 3b.	5	2	2	2	5	0
Wilson cf.	4	0	0	0	0	0
Pumner cc.	4	1	0	3	0	0
Kellest. 2b.	3	1	1	3	1	0
Suiko 1b.	4	1	1	11	1	0
Chibokki ac.	3	1	1	1	4	0
Starr. r.	4	1	3	5	0	0
Carithers i.	3	0	0	0	1	0
Mulachy 1.	3	0	0	0	0	0
Prim l.	1	1	1	0	1	0
Total	36	9	10	29	13	0

MONTREAL		ab.	p.	cs.	r.	a.
Thompson 2b.	5	0	4	2	0	0
Sankey ac.	5	0	0	2	6	0
Ripple cf.	4	0	1	0	1	0
Bissonnette 1b.	3	0	0	10	0	0
Seeds cg.	5	1	1	3	3	0
Dugas cc.	4	0	0	2	0	0
Mylykangas 1.	0	0	0	0	1	0
Stacks 1b.	0	0	0	0	0	0
Montague 3b.	0	0	0	0	0	0
Tate r.	1	1	0	3	0	0
Mulachy 1.	2	2	1	1	3	0
Mizarek 2b.	1	0	0	0	0	0
Smythe i.	0	0	0	0	0	0
Pomorski 1.	0	0	0	0	0	0
Rhiel cf.	1	1	2	2	0	0
Total	36	9	10	27	13	0

xx—Frappa pour Montague à la Re.  
xx—Frappa pour Mylykangas à la 9e.  
Albany 900 000 012-9  
Montréal 002 000 210-7

Erreurs: Thompson, Sankey. Points comptés sur coups de Kellest 2, Starr, 2, Carithers, Thompson 4, Sankey, Ripple, Rhiel, Wright, Parckard. Deux-buts: Starr, Seeds, Wright, Parckard. Trois-buts: Thompson. Doubles-buts: Parckard à Kellest & Suiko; Parckard à Suiko. Laissez sur les buts: Albany 4; Montréal 9. Buts sur balles de Smythe 2, Pomorski 1, Carithers 3, Mulachy 1, Mylykangas 1. Prim 1. Retours au bâton, par Carithers 4, Pomorski 4, Mylykangas 2, Prim 1. Coups sûrs, sur balles de Carithers, 7 en 6-1-3 manches; Mulachy 1 en 1 manche; Prim, 3 en 1-2-3 manche; Smythe, 1 en 1-3 manche; Pomorski, 5 en 7-2-3 manches; Mylykangas, 4 en 1 manche. Lanceur gagnant: Prim. Lanceur perdant: Mylykangas. Arbitres: Parker et Jordis. Temps: 2:31.

## A la Palestre Nationale

**BALLE À LA VOLEE**  
La section féminine de la balle à la volée de la Palestre Nationale, tient à avertir tous ses membres que c'est jeudi, le 16 mai, à 8 h. 30, qu'aura lieu la distribution des prix des équipes championnes de deux ligues formées durant l'année. Aussi, toutes celles qui ont fait partie de ces ligues sont priées d'être présentes.

## Dow jouera à Valleyfield

C'est demain après-midi que le club de baseball de la brasserie Dow ira rencontrer sur le terrain de l'exposition à Valleyfield, une puissante équipe formée des meilleurs joueurs de la ligue locale. Les brasseurs sont attendus avec impatience par les amateurs de Valleyfield et des environs. Les joueurs locaux n'ont cessé de pratiquer au cours de cette semaine en vue de cette grande rencontre et attendent de pied ferme la venue des visiteurs.

Le gérant Leduc enverra dans la boîte l'un de ses trois lanceurs étoiles et choisira entre Rivet, Schers et Perron, tandis que Degré ou Parker sera derrière le bâton. De son côté, Ubald Rose, le pilote du Dow, enverra probablement Ovila Lahaie dans la boîte et gardera en réserve Westman, Dumoulin, Bourdon et Leduc, avec Charlemagne Larivière ou Perron comme receveur. Martin et Manchio, deux nouvelles recrues du Dow qui ont affiché une tenue parfaite depuis le début de la saison, s'efforcent de maintenir la réputation qu'ils ont en train de se faire avec les brasseurs; les amateurs de Valleyfield rencontreront sur l'équipe du Dow les joueurs qui étaient sur l'alignement l'an dernier et qui ont brillé lors de leur visite dans cette dernière ville, ce sont: Alfie Malfara, Mike Schum, Tony Malifa, Jos. Desroches, Conrad Thomas, Alfie Bryant et Paci.

La partie sera précédée d'une grande parade à travers les rues de la ville pour se rendre au terrain où la saison de baseball sera officiellement inaugurée par S. H. le maire Bilette qui lancera la première balle qui sera reçue par M. le député Saintonge, du comté de Huntingdon. M. Pierre Beaubien, vice-président des Brasseries Nationales, sera au bâton comme frappeur pour l'occasion.

## Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE		G.	P.	P.C.
New York	12	7	800	
Brooklyn	12	7	632	
Chicago	9	7	563	
Saint-Louis	9	9	500	
Pittsburg	7	11	450	
Cincinnati	8	11	421	
Boston	6	11	352	
Philadelphie	4	10	286	

LIGUE INTERNATIONALE		G.	P.	P.C.
Newark	12	7	632	
Toronto	13	8	619	
Rochester	11	9	550	
Montréal	12	10	545	
Baltimore	11	10	524	
Syracuse	9	11	450	
Buffalo	7	10	412	
Albany	5	15	250	

LIGUE AMERICAINE		G.	P.	P.C.
Cleveland	11	5	688	
Chicago	13	6	684	
Boston	11	7	611	
New York	10	9	556	
Washington	10	9	526	
Detroit	8	10	444	
Philadelphie	5	13	278	
St-Louis	3	13	188	

## L'ouverture de la saison des courses

Moins de deux semaines nous séparant de l'ouverture de la saison des courses de chevaux, l'un des plus populaires sports que Montréal connaisse. C'est en effet le 24 mai que s'ouvrira le meeting de Blue Bonnets, organisé par Léo Dandurand, gérant général du Montréal Jockey Club. Cet actif sportsman est fort occupé depuis quelques jours à conclure les arrangements voulus pour donner un meeting digne de ceux qui ont eu lieu dans le passé à Blue Bonnets. L'on est en droit de conclure, d'après son record, qu'il saura donner du sport capable de satisfaire les fervents du turf.

Deux des plus importantes épreuves qui seront disputées au cours des quatorze jours de courses que nous aurons à Blue Bonnets sont le Derby de Québec, fondé en 1925 et couru pendant des années à Dorval, et l'Espoir de Québec, course pour poulains de deux ans, nés dans cette province et appartenant à des turfmen demeurant dans cette province.

Le Derby de Québec, qui est une des créations de Jos. Cattarinich, était à l'origine une course dotée d'une bourse de \$5000, bourse qui fut ensuite portée à \$6000, mais qui, par suite de temps difficiles, a dû être réduite. Après avoir été disputé à Dorval, le Derby de Québec a, l'an dernier, été transféré à Blue Bonnets où il sera encore couru cette année. Le Derby de Québec sera couru le samedi 8 juin. Il est pour chevaux de 3 ans. La distance est d'un mille et un furlong. Les inscriptions seront closes le samedi 25 mai. Il n'est pas douteux que cette épreuve réunira un lot de favoris pur-sang. La gloire de gagner le Derby de Québec incitera les propriétaires de chevaux à tenter l'impossible pour remporter la victoire.

Voici la liste des anciens gagnants du Derby de Québec: 1925, Harry Baker; 1926, Tatting; 1927, Clearance; 1928, Friar's Hope; 1929, War Instigator; 1930, Lat; 1931, Rideaway; 1932, Jilion; 1933, Uncle Donald; 1934, Nigger Toe.

L'Espoir de Québec, course pour poulains de deux ans, a été disputée pour la première fois à Dorval, mais tout comme le Derby, cette épreuve a été transférée à Blue Bonnets et sera courue le vendredi 7 juin. La distance est de cinq furlongs et demi.

## Canzoneri remporte le championnat

Madison Square Garden, N.-Y., 11. — Tony Canzoneri est revenu à la surface hier soir, ici, en remportant une remarquable victoire sur le jeune Lou Ambers, de Herkimer, N.-Y., pour reconquérir son titre de champion mondial des boxeurs poids légers et être le premier homme de l'histoire des poids légers à accomplir un tel exploit.

Tony a atteint son but par une décision que les juges lui ont accordée unanimement après 15 rounds disputés à l'emporte-pièce et durant lesquelles il a mené le bal continuellement; comme un cheval sur la piste. S'il avait pu risquer toute l'énergie qui restait dans ses jambes qui lui ont permis de résister aux attaques furibondes de 127 coups, et tout le "punch" qui a couché quarante de ses adversaires, Tony aurait fort probablement gagné par la voie de la mise hors de combat.

Tony eut l'avantage dans 9 rounds; Ambers remporta 5 rounds. La neuvième fut nulle. Canzoneri pesait 133 livres, et Ambers 133½.

## Association Américaine

	G.	P.	P.C.
Columbus	010 030 012	7	14
Kansas City	020 001 000	3	10
Ryba et Orogowski; Page et Gaston.			
Indianapolis	000 100 012	7	0
Minneapolis	000 100 101	2	8
Gallivan, Logan et Sprinz; Kolp et Cran.			
Louisville	003 000 000	3	7
St-Paul	010 010 258	9	12
Sewell, McKain, Peterson et Ringhofer; Stratton et Guitlan.			
Toledo	300 211 103	11	10
Milwaukee	010 020 001	44	8
Layson et Susce; Wingard, Larkin et Florence, Rensa.			

## Résultat des parties

LIGUE NATIONALE		Parties remises, pluie ou froid.
LIGUE INTERNATIONALE		Toronto 7, Newark 2.
LIGUE AMERICAINE		Philadelphie 7, Saint-Louis 4.
		New-York 6, Cleveland 3.
		Detroit 8, Washington 4.
		Boston 12, Chicago 2.

## Le pourcentage du Montréal

AU BATON		P.	Ab.	Ca.	2b.	3b.	Cs.	P.	P.C.
Pomorski	5	2	0	0	0	0	0	600	
Ripple	22	28	37	6	0	4	22	438	
Rhiel	9	13	5	1	0	0	1	385	
Thompson	32	30	33	7	11	0	12	367	
Seeds	3	1	0	0	0	0	0	333	
Kimsey	6	12	4	1	0	0	2	333	
Tate	22	28	8	2	0	0	0	288	
Stack	12	22	7	1	0	11	289		
Bissonnette	21	26	21	3	1	0	0	276	
Sankey	22	29	24	4	4	1	14	276	
Dugas	22	22	23	5	1	2	15	258	
Smythe	6	10	2	0	0	0	0	200	
Montague	5	11	2	0	0	1	2	162	
Mulachy	9	20	3	0	0	0	0	150	
Mylykangas	4	7	2	0	0	0	2	143	
Forster	1	1	0	0	0	0	0	60	

## LES LANCEURS

	P.	Ab.	Ca.	2b.	3b.	Cs.	P.	P.C.
Pomorski	6	23	18	7	4	8	1	1000
Ripple	29	37	7	11	11	0	1	750
Rhiel	6	41	24	19	15	3	0	700
Thompson	6	45	24	18	21	3	0	800
Seeds	6	27	30	16	8	2	3	800
Dugas	6	27	30	16	8	2	3	800
Smythe	1	9	7	3	1	0	0	600
Forster	1	9	7	3	1	0	0	600

## LE TENNIS

RAINVILLE ET LONGTIN SONT PARTIS

Marcel Rainville et Roland Longtin sont partis hier soir pour New-York, où ils s'embarqueront à bord du Paris pour le Havre. Le 17, tous deux seront à Paris. Le surindien et le courtier, ils paraitront sur les courts du stade Roland Garros dans les championnats de France.

## LA COUPE DAVIS

Mexico. — Bryan M. Grand, j.r., d'Atlanta et Donald Judge, d'Oakland, Cal., ont fait leurs débuts hier au tournoi de la coupe Davis, pour la zone américaine, en infligeant deux défaites à l'équipe de la Chine.

## Le sort du Canadien

Si on en croit un confrère du matin, le sort du club Canadien repose entre les mains des gouverneurs de la ligue de hockey Nationale, qui doivent tenir aujourd'hui à Montréal une assemblée préliminaire à la réunion annuelle de la ligue.

On sait depuis quelque temps qu'il est question que la Métropole se passe l'an prochain du Bleu-Blanc-Rouge, qui irait jouer dans quelque ville des Etats-Unis. Or, on a annoncé ce matin que Dandurand a formellement demandé à la ligue la permission de négocier l'achat du club (qu'il partage avec Joe Cattarinich), ou de suspendre les activités du club l'an prochain.

Madison Square Garden, N.-Y., 11. — Tony Canzoneri est revenu à la surface hier soir, ici, en remportant une remarquable victoire sur le jeune Lou Ambers, de Herkimer, N.-Y., pour reconquérir son titre de champion mondial des boxeurs poids légers et être le premier homme de l'histoire des poids légers à accomplir un tel exploit.

## Ligue du Pacifique

	G.	P.	P.C.
Seattle	000 000 111	3	6
Portland	100 002 108	4	9
Rhiel, Thomas, Henderson et Spindell; Wade et Cronin.			
Sacramento à Oakland, partie du soir.			
San Francisco à Missions, partie du soir.			
Hollywood à Los Angeles, deux parties du soir.			

## Où ils jouent aujourd'hui

**LIGUE NATIONALE**  
Aujourd'hui et demain: Saint-Louis à Philadelphie, Chicago à Boston, Cincinnati à Brooklyn, Pittsburg à New-York.

**LIGUE INTERNATIONALE**  
Aujourd'hui: Albany à Montréal, Newark à Toronto, Baltimore à Buffalo, Syracuse à Rochester.

Demain: Albany à Montréal, Baltimore à Buffalo, Seules parties au programme.

**LIGUE AMERICAINE**  
Aujourd'hui: Boston à Chicago, Philadelphie à Saint-Louis, Washington à Detroit, New-York à Cleveland.

Demain: Philadelphie à Chicago, Boston à Saint-Louis, New-York à Detroit, Washington à Cleveland.

## Le Bleu, Blanc, Rouge

Le club de tennis Bleu, Blanc, Rouge, ouvrira officiellement ses courts le 29 mai prochain. La direction du club, situé sur le boulevard Crémazie, près du boulevard Saint-Laurent, est heureuse d'annoncer que le club est muni d'un bon système d'éclairage et qu'à l'occasion de l'ouverture officielle plusieurs de nos meilleurs joueurs canadiens-français ont été invités, dont Longtin.

## Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

INTERNATIONALE		G.	P.	P.C.
Newark	000 101 000	2	5	1
Toronto	100 060 008	7	8	2
Dugas, Hakoskyrand, Hershberger; Coleman et Crouch.				
Première partie:	080 000 002	3	6	2
Rochester	401 121 006	10	17	1
Morera, Fisher et Savino; Berly et Healy.				
Deuxième partie:	000 220 004	4	6	2
Rochester	002 001 003	3	7	0
Had				

COIN DES JEUNES

Le 24 juin prochain

Un mois et demi seulement nous sépare de notre grande fête nationale: la Saint-Jean-Baptiste.

Vous êtes bien aimable et facile. Il ne s'agit pas de participer à la construction des chars allégoriques ni au reste de l'organisation gigantesque nécessaire à la célébration de notre fête annuelle du 24 juin.

Les années dernières, plusieurs Canadiens français ont décoré leurs maisons à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Beaucoup trop nombreux cependant sont ceux qui ont laissé passer ce beau jour sans le marquer d'aucune façon leur patriotisme.

date et c'est à lui qu'incombe, si les parents ne le peuvent pas, le rôle de décorateur.

C'est pourquoi il faut que vous vous occupiez sans retard de sortir de leurs tiroirs drapeaux et banderoles afin d'avoir le temps de les réparer et de les nettoyer, s'ils en ont besoin.

Le matin du vingt-quatre, je veux voir les enfants des Canadiens armés de clous, de marteaux, grimpés aux échabœufs s'il le faut, pour papaver la façade de leurs lofts; je veux aussi que mes amis du Coin, garçons et filles, portent, les uns au revers de leur complet, les autres au corsage, le petit insigne tricolore: un tout petit bout de ruban suffit. Ça s'épinglé en un tour de main et ça montre que les jeunes ne sont pas indifférents aux réjouissances nationales.

La seconde petite chose que votre grande amie du Coin vous demande est celle-ci: vous assisterez sans doute à la grande parade historique du 24 juin. Il faudrait, voyez-vous, que vous n'ayez pas uniquement en spectacle des passifs; mais en patriotes vibrants d'enthousiasme et qui manifestent cet enthousiasme un peu plus bruyamment que les années passées.

Alors, c'est entendu. Mes lecteurs et lectrices célébreront dignement notre prochaine fête nationale. Ils n'auront pas peur de témoigner ostensiblement leur amour du pays et de communiquer leur enthousiasme à leurs parents, à leurs petits amis et à tout leur entourage.

Ce Nom\* Signifie Soulagement Extra-Rapide de la Douleur

On trouve dans toutes les pharmacies l'état de 12 et le flacon économique de 24 ou 100 comprimés.



SANS DANGER POUR LE CŒUR

Un comprimé d'Aspirine commence à se dissoudre au simple contact de l'humidité... preuve que l'Aspirine agit sans tarder et soulage presque instantanément même le pire mal de tête et les plus pénibles douleurs névralgiques ou rhumatismales.

Chaque comprimé d'Aspirine doit porter, en forme de croix, le nom BAYER. L'Aspirine, fabriquée au Canada, est vendue dans toutes les pharmacies.

Exiger la Véritable "ASPIRINE" (Marque Déposée au Canada: "ASPIRIN")

donne s'adresse à des enfants de treize à quatorze ans. Afin de capter l'attention de ses jeunes auditeurs ou auditrices, il multipliera les dessins, les schémas, les tableaux synoptiques.

Frère LUCIEN, C.S.C.

L'espace réservé à cette chronique ne nous permet pas de continuer aujourd'hui la liste des Cercles exposants; nous la reprendrons samedi prochain.

Si quelque oubli s'était glissé dans l'expédition des documents, on fera bien d'en prévenir le secrétaire au plus tôt.

Le Secrétaire du Comité d'Organisation.

HISTOIRE D'UNE TORTUE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME.

Je suis une tortue âgée de 75 ans, croit-on. Vous le voyez, un bouclier m'enveloppe. Cette structure, je me rends à l'évidence, ne m'octroie ni la grâce, ni l'élégance, mais croyez-moi, je suis tout à fait satisfaite de mon lot.

Je suis née d'un oeuf, le croirait-on? Ma jeunesse, 60 ans, s'est écoulée paisiblement. Même adulte, je continuai pendant dix années ma vie de calme et de liberté. Un jour, pourtant, mal m'en prit, les grands chemins m'attirèrent, je me crus assez sage pour tenter l'aventure. Une fois que je me chauffais au soleil sur le chemin du roi, j'y fus remarquée par un passant qui me prit d'abord pour une pierre. Puis, reconnaissant mon inoffensive personne, il eut la charité de m'installer confortablement dans sa voiture. J'allais où? mystère!

A sa demeure, je fus accueillie avec une curiosité joyeuse. Toute la maisonnée s'amusa des originalités de ma structure et de la bizarrerie de mes évolutions. A vrai dire, ma situation n'était point désagréable; toutefois, je ne m'en trouvais pas moins prisonnière: bientôt le résolu de décamper. Point n'eût besoin de mécompte pour en arriver là. Un jour, je saisis la rumeur bien fondée qu'on avait décidé de me mettre en pension.

Mon hôte, si bienveillant en apparence, disposait de moi sans aucun scrupule au profit du musée des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine. D'ici là, je serais gardée à Rawdon dans la cour du pensionnat. Mon séjour y fut de quelques semaines. Je fis ensuite très commodément le voyage des Laurentides aux bords du lac Saint-Louis.

A la charmante Villa-Anna, les élèves me ménageant une ovation à me faire rentrer dans ma carapace pour n'en plus sortir. Ma nouvelle demeure devint le bassin du parc, d'où le jet d'eau tombe en pluie de la couronne d'une statue de Marie.

Tout me faisait espérer des séjours de sérénité, mais la joie peut-être s'immobiliser au sein de l'onde mouvante? Hélas! je ne tarde pas à constater que ces frimousses d'enfants qui m'entourent sont à mon endroit plus ou moins dédaigneuses pour ne pas dire malignes. On rit à plein cœur des tours et détours que je me force à exécuter. On croirait à des maitres licenciés chargés d'étudier tous mes mouvements.

Cette élite de jeunes filles apprend, en effet, maints détails sur une personne: ma cuirasse qui mesure 12 par 14 pouces révèle mon âge, car je ne grandis que d'un quart de pouce par année. Chez moi, carapace et plastron sont fortement soudés et constituent ma seule défense. A l'approche d'un danger, j'y enfonce très agilement tête, pattes et queue, et j'attends avec patience le départ de mon ennemi. Mes pattes sont massives et terminées par des griffes. J'appartiens donc à l'ordre des Chéloniens terrestres. Je vis tout aussi bien dans l'eau que sur terre. Je mange peu et me nourris de végétaux, d'insectes ou de mollusques. On constate que pendant mon séjour ici, je ne prends absolument aucune nourriture, et que des mois durant je puis dormir. Une expérience prouve un jour que si me machoires sont édentées, mon bec coiffe et fort et tranchant: gare à elles!

Novembre et ses froids commençaient à engourdir mes membres. Je croyais au long repos hivernal, mais voilà qu'un matin, je sens ma carapace grincer sous les instruments du taxidermiste. J'en frémis d'horreur dans l'impuissance de me défendre. La reflexion me fut salutaire. Je serai exposée au musée! unique possibilité pour une tortue d'atteindre à la gloire! Bien mieux, je pourrai ainsi faire admirer la

Donnez-lui un CLAVIGRAPHE en récompense de ses succès scolaires...

Advertisement for Clavigraphe portable 450 COMPTANT. Includes image of the typewriter and text: 'Une jeune fille ou un jeune garçon apprécieront un tel cadeau. Pratique au possible il servira durant plusieurs années. 4.50 comptant, solde en 9 paiements mensuels de 4.50 chacun plus un léger supplément. Ouverts ce soir jusqu'à 10 heures. Dupuis Frères. ALBERT DUPUIS, président. A. J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, secrétaire.

Pour embellir votre parterre demandez les arbres, les arbustes et les fleurs des pépinières ODILON BEDARD JOLIETTE Catalogue sur demande.

— Livres de prix canadiens des Editions Albert Lévesque

Table listing books from the 'ROMANS HISTORIQUES' series. Columns include title, price, and author. Examples: 'Les orphelins de Grand-Pré' by F.B. Cercle N.-D. des Cèdres, Laval, \$0.60; 'Le petit page de Frontenac' by Jean La tourte, 0.60; 'Le tambour du régiment' by Mme GREGOIRE-COUPAL, 0.60; 'Le pêcheur d'éperlans' by ADRIENNE SENECAI, 0.60; 'La sève immortelle' by HARRY BERNARD, 0.60.

En vente au service de Librairie du "Devoir"

pour une cause déterminée ou issus d'événements importants. Par exemple: collection du 3ème anniversaire de la Confédération Canadienne, du Jubilé de George V; collection des timbres de guerre, etc., etc.

En général, ce genre de collection comprend toutes les variétés. 1) Collection de genres. Une autre méthode de collectionner les timbres-poste consiste enfin à les grouper d'après les sujets représentés: portraits — ils sont légion! — navires, faune, flore, sujets religieux, architecture, sites (lacs, montagnes, etc.), statues, aéroplanes, chemins de fer, armoiries, timbres d'inspiration religieuse, etc., etc.

On peut se rendre compte, par ce qui précède, que la collection de timbres se prête aux goûts de chacun en tenant compte du temps et du portefeuille dont il dispose. Phil ATHELY

Bourse des échangistes

Nous publions tous les samedis une liste d'échangistes à laquelle tous nos lecteurs sont invités à s'inscrire. Il suffit, avec le coupon ci-dessous, de donner ses nom, prénoms, âge si l'on veut, son adresse et dire le genre de timbres offerts et ceux qu'on recherche, par exemple: Echange Canada, pour France, etc.

Des demandes d'échanges sous des initiales ne sont pas acceptées — il faut des noms. Il est entendu que cette publication est faite sans responsabilité de notre part; nous présumons de la probité de tous; il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit placé sur la "liste noire".

- Arthur Bélanger, 4283, rue Fabre, Montréal. — Canada, avion, général. — Gerald Brochu, 42 1/2 Saint-Gabriel, Québec — Can., E.-U., France, Italie. — Adol Géral, 5910 De Normandie, Montréal—Général pour obligations Canada 1870-1900. — Jean-Raymond Corrivéau, St-Vallier, (Bellechasse), Qué.—Général. — Paulin de Courval; boîte 97, Victoriaville, Qué. — Général. — Jean Croteau, au Séminaire, Nicolet, Qué. — Canada, T.-Neuve, Mexique, Col. Afrique pour général. — Adrien Fortier, 483, ave Walpole, Montréal. — Général. — Roland Gravel, 18 ans, Pont Etchemin, Lévis, Qué. — Général pour Can., Terre-Neuve, E.-U. — J.-Jacques Jasmijn, 5991 boul. Monk, Montréal. — Général. — Philippe Labrie, 393, Saint-Philippe, Montréal. — Canada pour général. — Laurent Morissette, B. P. 353, Ste-Agathe des Monts, Qué. — Général. — Mlle Jacqueline Perreault, St-Gabriel-de-Brandon, Qué. — Général. — Jean-Marie Provencher, La Ferme Abitibi, Qué. — Canada, Autriche, Turquie pour général. — Mlle Claire Roger, Plessisville, Qué. — Général.

Coupon à détacher et à adresser à Phil Athely, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal. BON pour une inscription à la BOURSE des ECHANGISTES Nul après le 22 mai.

"La Fille de Jephté"

Mlle Jeannine Lavallée, qui vient de publier une oeuvre des plus intéressantes et des plus curieuses à lire, donnera le 1er juin, à 2 h. 30 p.m., en la salle académique du Gesu, une audition de ses élèves en diction française.

Trios actes, en prose, avec adaptation musicale, rehaussés d'un chœur de 80 voix, feront l'objet d'une étude intéressante.

La présence de notre élite mont-réalaise, si l'on en juge par le nombre des fauteuils déjà réservés, sera une marque d'encouragement précieux à l'égard de notre jeunesse studieuse qui fait les efforts les plus méritoires pour développer un beau talent. — Comm.

Nouveautés et unités recherchées

- 2— Australie, 1934 — Centenaire Melbourne et commémor. Macarthur .06
- Belgique, 1932-35 — Dernier portrait Albert et premier portrait Léopold III. .... .05
- Belgique, 1932 — Ballon du prof. Piccard, 75c, brun. .... .03
- Brésil, 1934 — Commémor. R. P. Anchieta, S.J., apôtre du Brésil, .12
- Espagne, 1930 — Effigie Lindbergh; traversée de l'Atlantique, .20
- Grèce, 1934 — St-Démétrios; amis de Salonique. .... .03
- Italie, 1930 — Mariage royal; effigies Humbert et Marie-Jose. .... .03
- Luxembourg, 1934 — Jean l'Aveugle; rimb. Bienfaisance. .... .03
- 1— 1932 — Effigie, Pradjahipok; roi abdicataire. .... .03
- 2— Suède, 1932 — 3ème cent. mort tragique du roi Gustave-Adolph. .05

Port en plus sur commande de moins de \$100. CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE. BAZAR POSTAL 430 Notre-Dame Est — Montréal

CHARBON \$5.00 et plus. 3,000 cordes d'arb. 8.00 à 10.00 WILSON FRERES Jos. CHARLEBOIS, prop. AMHERST 7153.



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal. Sous-directeur: Rév. Sr Sainte-Alphonsine, C.N.D., Collège Marie-Bourgeois. Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal. Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal. Zoologie: Dr Georges Prefontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal. Entomologie: M. Gustave Chagnon, laboratoire de zoologie, Université de Montréal. Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent. Publication: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal. No 210 11 mai 1935

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges Montréal — Du 14 au 20 octobre

TROIS CONCOURS PEDAGOGIQUES

Les Cercles participant à l'exposition étaient d'abord divisés en trois sections, A, B et C pour la répartition des divers concours. On y a ajouté la section D, qui comprendra les Cercles des écoles normales. On aura déjà remarqué cette nouvelle section à propos du concours spécial de dessin paru dernièrement. Pour éviter toute erreur, voici les numéros des concours destinés à cette nouvelle section: de 1 à 19, de 23 à 46, et aussi le numéro 51. Et voici maintenant les trois nouveaux concours spécialement réservés à la section D, ce qui porte à 55 le total des concours de l'exposition.

CONCOURS PEDAGOGIQUES SECTION D

A la suggestion d'un pédagogue averti, le Comité d'organisation de l'exposition présente une nouvelle série de concours, spéciaux aux élèves des Ecoles Normales. Préparés par trois membres des jurys des sections de minéralogie, de zoologie et de botanique, ces concours offrent à nos professeurs de demain une belle occasion de tenter une expérience. Comment présenter des notions scientifiques à des jeunes écoliers ou écolières? Comment les intéresser au point de pliquer leur curiosité? Quels moyens prendre pour développer cette saine curiosité qui remplace, cette saine curiosité qui remplace, si avantagusement l'autre? Enfin, abondantes que possible.

Le manuscrit devra porter au bas des pages, ou en notes marginales, des références précises à cette documentation.

Rédiger un cours d'une heure, en puisant dans les données suivantes, dont vous développerez tel ou tel point, suivant les commodités d'observation de votre région.

OBSERVATIONS

1.—Aspect général: Vaste plaine, de niveau à peu près constant, avec çà et là quelques collines surgissant brusquement du sol. Différence bien tranchée avec la région des Laurentides, d'une part, et celle des Cantons de l'Est, d'autre part. Limite de cette région, cours d'eau principaux.

2.—Etude du sol: Argile, calcaire, sable. "terre noire": leur position par rapport à la surface (comparez avec les roches des Laurentides). Ces mêmes débris plus ou moins pulvérisés se rencontrent parfois jusqu'à une certaine profondeur dans le sol. Epaisseur de la couche arable, suivant la région. Constaté des effets de transport par l'eau, par la glace. Examiner la constitution des grèves et du fond des rivières.

3.—Le sous-sol: Observation dans les carrières, sur les berges des rivières, dans les tranchées des routes ou des chemins de fer. Calcaires cristallins, calcaires grossiers, schistes. Y relever quelques fossiles, si possible. Mesurer la pente et l'orientation des lits. Les roches des montagnes. Transformation des roches de la plaine à leur voisinage. S'il y a des plissements, les étudier avec soin.

INTERPRETATION ET THEORIE

1.—Formation du sous-sol: Au fond de la vieille mer cambrienne. Preuve. Roches sédimentaires. Leurs caractères. Les divers couchés. Les fissures et les joints.

2.—Apparition des montagnes: Roches éruptives. Phénomènes volcaniques. Preuve de leur existence. Leur âge par rapport à l'ensemble. Soulèvement des couches sédimentaires à leur approche. Transformation des sédiments, au voisinage des roches en fusion. Compénétration par des dykes.

3.—L'oeuvre des glaciers: Ce qu'ils sont. Preuve de leur passage. Action érosive: broyage des matériaux, leur transport, modification du terrain. Importance.

4.—L'oeuvre de la mer Champlain: Preuves de son existence. Son étendue. Son action érosive: transport et remodelage. Les cours d'eau. Les terrasses caractéristiques. Léo MORIN, C.S.C.

CONCOURS NO 54 ZOOLOGIE

Objet. — Attirer l'attention des élèves de nos Ecoles Normales sur la nécessité d'une pédagogie des sciences naturelles.

Nature. — Faire le plan d'une leçon de Zoologie d'une durée d'une heure sur un sujet déterminé, destinée à des enfants de douze à quinze ans. Indiquer les notions essentielles à exposer et l'ordre d'exposition. Dire les moyens qui peuvent concrétiser et agrémente la leçon. Motiver par un court exposé théorique la méthode que vous employez.

Sujet. — La grenouille. Georges PREFONTAINE Concours No 55 Botanique

LA FLEUR

A des élèves de sixième année, expliquer la fleur en se servant de dessins appropriés. a) Toute partie supérieure produite un ou plusieurs fleurs. b) Description sommaire des parties de la fleur: calice, corolle, pistil, étamines. c) Forme caractéristique du périanthe dans certaines familles: Liliacées, Orchidacées, etc. d) Un mot sur le rôle des différentes parties de la fleur: 1. — rôle accessoire de la corolle et du calice; 2. — rôle essentiel du pistil et des étamines. e) Les fleurs sont nos amis. Alimons-les. Cultivons-les. Il est loisible au concurrent de choisir la fleur qu'il préfère. L'énumération qui suit n'est donnée qu'à titre de suggestions: Lis, Erythronée, Stellaire, Renoncule, Sanguinaire, Freziera, Onagre, Pyrole. Le concurrent doit se mettre bien avant dans l'idée que la leçon qu'il

Advertisement for CROISIERE de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles. 'à bord du NEW NORTHLAND' '4 au 8 juillet' '4 JOURS dans le golfe' 'et plus selon le choix des cabines.' 'Le départ aura lieu jeudi, à 2 heures p.m., du quai de la Clarke Steamship, vis-à-vis du tunnel de la rue Beaudry, et retour le lundi, dans la matinée. Les voyageurs auront l'avantage de visiter la Côte Nord et ses sites enchanteurs, avec arrêts à la MALBAIE, GODBOUD, TADOUSSAC, et visite du SAGUENAY, CAPS TRINITE et ETERNITE. Pour renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie: 1306, Ste-Catherine est Téléphones: CHARRIER 5415-5515.